BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

67ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3920 du Mardi 8 Octobre 2019 - 67e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

OUVERTURE DE LA 48e ASSEMBLEE PLENIERE ORDINAIRE DE LA CONFERENCE EPISCOPALE DU CONGO

«Le chrétien dans la société» au centre de la réflexion des évêques

(P.9)

Les évêques du Congo et le nonce apostolique posant avec l'évêque émérite de Ouesso

VIE POLITIQUE NATIONALE

La COPAR reconnaît enfin le chef de file de l'opposition

(P.3)

Bonaventure Boudzika

LIGUE 1 DE FOOTBALL DU CONGO

Exultation, lamentations et clubs fantômes!

RCB-Diables-Noirs: le petit poucet a eu le toupet de faire trembler son aîné d'adversaire (P.14)

Coup d'oeil en biais

Grève à la morgue municipale de Brazzaville

(P.5)

Editorial

La vie, jusqu'au bout

DEMOCRATIE EN AFRIQUE

La limitation des mandats présidentiels au cœur d'un sommet à Niamey

(P.7)

MAITRE NOEL MOUNTOU
NOTAIRE
Titulaire d'une Etude sise à Pointe-Noire, Marché Plateau, à côté de la boulangerie MAURI du Congo,
Rue MPANZOU, centre-ville, Tél.: (242) 06.660.81.10;
E-Mail: noelmountounotaire1®gmail.com

«RAM POWER CONGO»

Société A Responsabilité Limitée
CAPITAL: 5.000.000 FRANCS CFA
Siège social: Zone industrielle Mbota Raffinerie
POINTE-NOIRE
REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du vingt-neuf octobre deux mil dix-huit, enregistré le deux novembre de la même année au Domaine et Timbres de Pointe-Noire Loandjili, le Notaire soussigné a reçu les statuts de la société dénommée «RAM POWER CONGO SARL», au capital de F. CFA CINQ MILLIONS (5.000.000), dont le siège est établi à Pointe-Noire, Zone industrielle Mbota Raffinerie.

La société a pour objet, directement ou indirectement en République du Congo:
* Atelier de menuiserie métallique, de tournage, de perçage et de fraisage;
* Entretien et réparations mécaniques génériques et spécialisés;
* Assemblage, construction, installation, commercialisation en Italie et à l'étranger;
* Maintenance et assistance d'installations industrielles en genre et ses composants;
* Réalisation d'installations électriques, hydro sanitaire, cuve et oléoduc;
* Montage près des tiers la menuiserie variée, vannes, braises et abris;
* Services de stockage et de garde de machines;
* Services de conciergerie et de gardiennage;
* Vente et location de machines et équipements pour la réalisation des activités susmentionnées;
* Services de conseil technique;
* Assistance et coordination technique aux entreprises concernant les travaux et les activités.

Et, plus généralement, toutes les opérations commerciales, industrielles ou financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, lui être utiles ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Monsieur Ottavio MAZZESI est nommé Gérant de la société, pour une durée de quatre (04) années renouvelables par décision des associés.

La société est inscrite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le N° RCCM CG/PNR/18 B 381.

Maître Nöel MOUNTOU,
Notaire.

ANNONCE

La société World Leader Solution crée votre entreprise: SARL ou SAS, ou SA en 24 heures; RCCM, 24 heures plus tard; SCIEN et SCIET, NIU, une semaine après.

Tél.: 06 920 9002.

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -

Président:
Mgr Miguel Angel OLAVERRI,
Evêque de Pointe-Noire
Vice-Président
Mgr Anatole MILANDOU
Archevêque de Brazzaville

Directeur de Publication / Rédacteur en chef:
Albert S. MIANZOUKOUTA
Rédacteurs en chef adjoints:
Véran Carrhol YANGA (Secrétaire de rédaction)
Tel: (242) 06.668.24.72 / 01 116 63 33

Aristide Ghislain NGOUMA
(Responsable page internationale)
Tel: (242) 05 500 77 77/ 06 610 77 77
Cyr Armel YABBAT NGO
(Responsable pages nationales)
Tel : (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

Infographisme:
Atelier: La Semaine Africaine

Service Commercial:
Brazzaville:
Tél.: 06.889.98.99 / 05.528.03.94
Pointe-Noire:
Direction: Tel:05 557.02.03 / 06 985.41.79

Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Site Internet: lasemaineafricaine.net

Organisation Mondiale de la Santé
BUREAU REGIONAL DE L' Afrique

BP. 06 Cité du Djoué - Brazzaville CONGO

AVIS D'APPEL D'OFFRES

ACQUISITION DE DIVERS BIENS POUR LE COMPTE DU BUREAU REGIONAL ET DE CERTAINS BUREAUX PAYS DE L'OMS EN AFRIQUE

Dans le cadre de ses programmes, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) met en œuvre conjointement avec ses États membres une variété d'activités comportant l'acquisition d'équipements, de matériels, de mobiliers et de divers consommables. Ces acquisitions ont un caractère non commercial et international dont des produits destinés principalement aux programmes de santé dans les pays membres et/ou dans les bureaux-pays de l'Organisation.

A cet effet l'OMS lance par le présent avis, 15 appels d'offres pour l'acquisition de diverses catégories de biens. Le tableau suivant précise les références et les catégories concernées:

Référence de l'Appel d'Offres	Catégories
ITB-RPE2019/002	Materiel de construction
ITB-RPE2019/004	Materiel électrique
ITB-RPE2019/005	Materiel de Jardinage
ITB-RPE2019/007	Ustensiles de cuisine
ITB-RPE2019/008	Electroménager
ITB-RPE2019/010	Materiel informatique
ITB-RPE2019/012	Equipements et consommables de laboratoire
ITB-RPE2019/013	Mobilier de bureau
ITB-RPE2019/014	Téléphones portables
ITB-RPE2019/015	Réfrigérateur medical
ITB-RPE2019/016	Réfrigérateur domestique
ITB-RPE2019/017	Fourniture de bureau
ITB-RPE2019/018	Equipements de quincaillerie
ITB-RPE2019/019	Pneus et pièces de véhicule automobile
ITB-RPE2019/020	Matériel de garage automobile

Les détails relatifs à chaque Appel d'offres sont consignés dans le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) élaborés à cet effet.

Les entreprises intéressées sont invitées à transmettre par email à l'adresse afrgoafrobids@who.int leur intention de soumissionner tout en indiquant la (les) référence (s) de l'appel d'offres concerné(s) au plus tard le 07 octobre 2019;
Afin que nous puissions leur transmettre par email le Dossier Complet d'Appel d'Offres
ou
de consulter en ligne le site UNGM/IN-TEND sous la référence https://ungm.in-tend.co.uk/who pour entrer en possession desdits dossiers..

La soumission présentée sous plis fermé devra porter la référence de l'appel d'offre, la catégorie correspondante et la mention **«CONFIDENTIEL»**.

Les offres sont recevables au plus tard **le Mardi 15 octobre 2019 à 14 heures soit via UNGM/INTEND ou déposées** à l'adresse suivante:

Organisation mondiale de la santé
Bureau Régional pour l'Afrique
BP: 6
Bureau de DAF N° 129 (1er étage)
Cité du Djoué
Brazzaville – Congo

Note:
- Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Service Regional de Passation des Marchés
et des Approvisionnements
Pour la Direction de l'Admintration Generale
Bureau Regional de l'OMS pour l'Afrique

VIE POLITIQUE NATIONALE

La COPAR reconnaît enfin le chef de file de l'opposition

La coalition de l'opposition politique congolaise a fait l'objet de vives critiques au sein même de la grande famille de l'opposition qui ne reconnaissait pas l'autorité de Pascal Tsaty-Mabiala, ou par des leaders des partis qui ont rejeté le mémorandum signé le 23 juin dernier qui prévoit la signature d'un pacte républicain entre l'opposition et le pouvoir.

Parmi eux, la COPAR. Elle s'était désolidarisée de la démarche du chef de file de l'opposition congolaise, au motif que cette plateforme n'aurait pas pris en compte ses revendications. *«La COPAR, en tant que plateforme n'a pas de problèmes avec l'opposition incarnée par Pascal Tsaty-Mabiala. C'est plutôt le Parti républicain libéral (PRL), dont le président Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes est membre du Gouvernement actuel, qui avait une difficulté à éclaircir sa position politique. Les autres partis de la COPAR avaient simplement choisi d'être solidaires avec leur ancien coordinateur général»*, expliquait Paul Marie Mpouelé, au cours d'une conférence de presse qu'il avait animée à Brazzaville, le 7 juillet 2018.

Pourtant, la COPAR avait pris part à tous les travaux préparatifs qui ont conduit à l'élaboration du mémorandum de l'opposition. *«Le ministre Fylla est membre à part entière du Gouvernement de la République. Tout le monde le sait. Ce Gouvernement est l'émanation d'une majorité parlementaire et non pas un Gouvernement d'union nationale. Nous avons suggéré à monsieur le ministre Fylla de prendre une position responsable pour éviter le flou qui résulterait d'une appartenance à un Gouvernement comme celui-là et en même temps d'appartenir à une opposition qui combat les positions du même Gouvernement dont il est membre. Il n'est pas possible d'être juge et partie»*, poursuivait-il.

Pour lui, la loi déterminant le statut de l'opposition politique au Congo est claire. *«Son article 5 dispose que tout parti politique ou groupement des partis politiques appartenant à l'opposition peut accepter de faire partie d'un Gouvernement. La présence d'un opposant au Gouvernement l'astreint à la solidarité gouvernementale»*. Mais *«le règlement intérieur du Conseil des partis politiques de l'opposition stipule en son article 3: Tout parti politique de l'opposition qui intègre le Gouvernement en application des dispositions de l'article 5 de la loi 28-2017 perd le droit de siéger au sein de l'opposition»*, avait rappelé Paul Marie Mpouelé.

S'agissant des autres partis de la COPAR, *«rien ne justifie qu'ils se tiennent dans leur attitude actuelle. Ils sont bel et bien, comme ils le déclarent, membres de l'opposition et le Conseil des partis politiques de l'opposition leur est ouvert»*, déclarait-il.

En réplique à ces propos, Julien Euloge Libota, membre de la COPAR, avait animé le vendredi 6 juillet 2018, une conférence de presse, pour parler du statut de l'opposition et de l'exclusion du Mouvement national pour la libération du Congo (MNLC) de Michel Mboussi-Ngouari, ancien candidat à l'élection présidentielle dont le parti a signé le mémorandum de l'opposition politique congolaise. *«Il était l'un des nôtres. Il a jugé à un moment de sa vie politique de se retrouver avec les autres qui se sont constitués autour du chef de file de l'opposition politique. C'est son choix, nous sommes démocrates, nous respectons librement les choix des gens. Il a préféré faire route avec eux. Aujourd'hui,*

Paul Marie Mpouelé

nous pouvons vous l'annoncer publiquement que le MNLC de Michel Mboussi-Ngouari ne fait plus partie des partis membres de la COPAR», a-t-il affirmé.

La discorde entre la COPAR et l'opposition politique était donc consommée. Sur le statut de l'opposition, le conférencier avait ironisé en se posant la question de savoir s'il y avait un règlement intérieur de l'opposition. *«Il y a certainement un règlement intérieur d'une composante de l'opposition. Mais il n'y a pas un règlement de l'opposition; l'opposition en République du Congo est plurielle. La loi 28 reconnaît en son article premier, l'opposition comme étant constituée de partis et de groupements de partis politiques ne soutenant pas l'action du Gouvernement. Elle est parlementaire et extra-parlementaire. De facto, on reconnaît la pluralité de l'opposition. Il appartient à un groupe de gens ou de partis politiques de pouvoir se constituer un groupement. Mais la loi reconnaît fondamentalement qu'il y a des partis et des groupements de partis. Nous situons la COPAR dans ce cas, nous sommes un groupement de partis politiques qui ne partage pas l'action du Gouvernement»*, avait-il dit, justifiant ainsi la position de son groupement.

Bonaventure Boudzika

Selon lui, il n'y a pas un texte qui peut égaler la Constitution. *«La Constitution est un texte qui est soumis au référendum, voté et promulgué. Il devient la norme principale qui s'impose à tous. Cela n'empêche pas que les organisations, les groupes de gens puissent s'organiser et avoir les règles de travail, c'est ça le règlement intérieur qui a été présenté par l'opposition réunie autour de Pascal Tsaty-Mabiala. Il n'engage pas toute l'opposition»*, indiquait-il.

Loin de s'éloigner de l'opposition, les partis membres de la COPAR ont fini par reconnaître leur appartenance à cette famille du fait selon eux, que la loi sur les partis politiques reconnaît le caractère pluriel de l'opposition congolaise. *«Nous reconnaissons l'existence du chef de file de l'opposition. C'est constitutionnel. Nous étions les premiers à dire que lorsqu'on se réclame de l'opposition et qu'on n'est pas derrière le chef de file de l'opposition, ça veut dire qu'il y a autre chose, un calendrier caché qui se trame. Nous avons également manifesté notre volonté d'être avec le chef de file de l'opposition»*, a signifié Bonaventure Boudzika, porte-parole de la COPAR, dont Chris Antoine Walembaud, président du Congrès des démocrates africains (CODEMA), est le coordonnateur général par intérim, le 4 octobre 2019.

Tout en reconnaissant que sa plateforme est d'accord pour l'unité de l'opposition prônée par Pascal Tsaty-Mabiala, le porte-parole de la COPAR a néanmoins émis des réserves. Elle exige du chef de file qu'il réunisse toutes les conditions d'acceptation des différences dans l'unité et l'unité dans la différence. *«Nous ne sommes pas identiques, chacun a son idéologie, sa façon de construire et de voir. Il faut accepter les divergences et les différences. C'est dans cette différence que nous allons construire l'opposition. Au chef de file de réunir toutes les conditions pour faire de telle sorte que nous ayons la recomposition de l'opposition; travailler à l'unité de l'opposition. Ce n'est que de cette manière-là que nous allons avancer et gagner les combats qui nous attendent dans l'avenir»*, a-t-il dit.

Pour lui, si la COPAR n'a pas signé le mémorandum de l'opposition, *«c'est parce qu'il y a quelques petits différends qui n'ont pas pu être aplanis. Cela ne signifie pas que nous ne reconnaissons pas le chef de file de l'opposition. Nous lui avons demandé de tout mettre en œuvre pour niveler ces différends pour que nous soyons ensemble. Quand on est de*

Julien Euloge Libota

l'opposition, constitutionnellement parlant, on doit être derrière son chef de file. Ça ne fait l'ombre d'aucun doute. Nous n'avons pas signé le mémorandum, il n'est pas fermé. Au fur et à mesure que les contacts se poursuivent, nous pourrons le signer, pourvu que le chef de file de l'opposition nivelle ces différends pour que nous soyons tous ensemble, en reconnaissant les différences qui nous caractérisent», a fait savoir Bonaventure Boudzika.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Editorial

La vie, jusqu'au bout

Nous célébrons cette semaine la Journée mondiale des Soins palliatifs. Deux mots qui peuvent sonner comme familiers, mais dont la réalité qu'ils recouvrent est loin de parler à tous tant le monde de la maladie reste entouré de mystères. En général, nous nous obligeons à des folles dépenses en cas de mort d'un parent, mais nous restons moins réactifs devant sa maladie. Or, entre la maladie et la mort, il y a une vie qui peut être faite de douleurs, de gênes physiques à soulager, d'incapacités pour un malade.

Et entre la maladie et la mort, une personne reste entière en dignité. Elle appelle des égards et des sollicitations, parfois des plus basiques. Comme se nourrir ou recevoir les médications les plus appropriées pour guérir, ou au moins pour soulager les souffrances. C'est ici qu'interviennent les soins palliatifs. Il ne s'agit pas seulement d'administrer des médicaments ou des thérapies efficaces, toujours nécessaires, mais aussi d'accompagner le malade, homme ou femme.

Il ne s'agit pas davantage de vite pousser le malade à la mort. En Occident, où tout se revendique désormais, le droit de mourir est devenu un «droit». Des cliniques y existent qui proposent le comment mourir : l'heure, les circonstances, la musique, les proches qu'on choisit pour son dernier instant, le lieu et le mode de sépulture… Cela fait beaucoup pour une culture africaine qui se proclame toujours proche de la vie et abhorre, en principe, l'idée de supprimer une vie.

Pourtant, la vie et la mort restent deux thèmes diversement considérés. Au Congo même, y compris en temps de paix, ces deux thèmes restent diversement considérés. Autant nous nous empressons à réunir les sommes folles des obsèques, avec corbillards VIP et couronnes de fleurs géantes, autant les parents malades ne reçoivent pas toujours l'attention soutenue qui leur est dûe. Surtout si la maladie «dure trop» ! La moitié des sommes que nous dépensons aux veillées mortuaires suffirait à sauver des vies.

Les soins palliatifs ne viennent pas plaider pour des économies à faire en cas de deuil. Ils viennent apporter un supplément de vie à nos malades. Tant qu'il y a du souffle en eux, ils doivent bénéficier des médications, des soins et de l'attention qu'il faut. J'ai visité la maison de santé «Aloha» de l'Association «Accompagner», près de Moukondo à Brazzaville, j'en suis ressorti bouleversé de voir qu'entre ce que nous faisons et ce que nous ne faisons pas pour nos malades, il y a un fossé.

Ce samedi 12 octobre, l'Association et les Sœurs Auxiliatrices de Marie Immaculée célèbrent la 15è Journée mondiales des Soins palliatifs, sous le thème : *«Soins palliatifs : mes soins ; mes droits»*. Les Sœurs organisent aussi une soirée culturelle au siège de l'ACERAC. C'est peut-être l'occasion d'aller à la découverte. Et/ou de donner un coup de main à celles et ceux qui font ce que nous ne faisons pas. Sinon en nous bouchant le nez, ou crachant discrètement.

Nous y revenons dans notre journal de vendredi prochain car la vie, qui est un don de Dieu, reste la vie jusqu'au bout de la volonté de Dieu.

Albert S. MIANZOUKOUTA

VIE DES PARTIS

Le CDR se dote d'un nouveau siège et annonce le renouvellement de ses instances

Le Congrès pour la démocratie et le progrès (CDR) s'est doté d'un nouveau siège social, une exigence de la loi sur les partis politiques. Situé avenue Gascogne, en face de la Cité scientifique (ex-ORSTOM), au quartier Château d'eau, son inauguration officielle a eu lieu, vendredi 4 octobre dernier, en présence de Bonaventure Boudzika, le président du parti, ainsi que des représentants des partis membres de la COPAR (Convention des partis républicains), dont sa formation politique est membre.

Créé non pas pour être mais pour faire et agir, le CDR, a dit son vice-président Hervé Ika, se devait d'être doté d'un cadre adéquat de travail pour son lustre et plus de visibilité. *«L'habit ne fait pas le moine, dit un adage; cependant on reconnaît le moine par ses habits. A l'identique, ce n'est pas le siège qui fait le parti, mais un parti sans siège n'en est pas un»*, a-t-il dit.

C'est pour répondre aux dispositions de la loi organique de 2017 relative aux conditions de création, d'existence et aux modalités de financement des partis politiques qui fait obligation aux partis politiques de disposer, outre le siège national, des sièges permanents et des membres dans tous les départements, afin de cesser pour certains d'exister dans les salons ou les sacs de leurs présidents

(Suite en page 4)

MEDIAS

Sortir les médias congolais dans la précarité pour être un partenaire actif au développement

La Fondation Friedrich Ebert Stiftung (FES), d'origine allemande, dont le siège pour l'Afrique centrale est à Yaoundé au Cameroun, a organisé une conférence-débat pour la présentation de la deuxième édition du rapport 2018 du « Baromètre des médias africains: cas de la République du Congo ». Cette conférence a été ouverte et clôturée, à Brazzaville, mercredi 18 septembre 2019, par Mme Susan Bamuha Apara, chargée de programme à la FES Afrique centrale. Cette deuxième édition du Baromètre des médias africains montre les voies à suivre pour consolider les acquis et propose des procédures pour faire corriger les manquements constatés.

Le débat a regroupé des professionnels des médias, des acteurs de la société civile et des représentants des syndicats. Il a été animé par plusieurs panelistes composés de juristes et de professionnels des médias, dont Mme Nathalie Foundou, journaliste à Télé Congo, présidente du groupe des journalistes pour la paix. Elle a présenté les grandes lignes du rapport; Edouard Adzotsa, journaliste et syndicaliste des journalistes, a développé le thème *«Les progrès survenus dans l'environnement médiatiques congolais depuis 2013, année de la tenue du premier Baromètre des médias africains»*.

C'est Benjamin Ngoma, enseignant-chercheur au Parcours des Sciences et techniques de communication (anciennement département) à l'université Marien Ngouabi, qui a bouclé la série des exposés.

Benjamin Ngoma, Sylvie Nadège Mfoutou Banga et Nathalie Foundou

Une vue des participants

La modération a été assurée par Mme Sylvie Nadège Mfoutou Banga, présidente de l'ODDH. Le Baromètre des médias africains est un document de référence de 100 pages écrit en deux langues, soit 53 pages en français et 47 en anglais. Il présente l'environnement médiatique et le travail des journalistes congolais en 2018, tout en relevant les insuffisances en faisant des recommandations dans le sens de leur amélioration. Le Baromètre des médias africains est un exercice d'auto-évaluation effectué par des Africains selon les critères découlant des protocoles et Déclaration africains comme la Déclaration des principes de la liberté d'expression en Afrique, adoptée en octobre 2002 par la Commission africaine des Droits de l'homme et des peuples. Ce système d'évaluation est lancé depuis 2004 par la Fondation Friedrich Ebert et l'Institut des médias d'Afrique australe.

Pour le rapport 2018, l'appréciation a reposé sur quatre centres d'intérêt: la liberté d'expression; la diversité des médias, leur indépendance et durabilité; la régulation de l'audiovisuel; et les normes professionnelles.

L'analyse critique faite par Benjamin Ngoma a démontré que le rapport a fait ressortir des avancées significatives et des défis majeurs à relever. Le Congo est doté d'un arsenal juridique favorable à l'exercice de la liberté d'expression, de l'information et de la communication. La censure y est prohibée, l'accès aux sources d'information est libre. Le régime de l'information est celui de la libre entreprise. Mais, cet arsenal juridique donne en même temps toute latitude aux pouvoirs publics de restreindre les libertés, en prétextant la sauvegarde de l'ordre public, les exigences du service public, la nécessité de promouvoir la paix et la culture nationale. Il se dresse ainsi un anachronisme entre le contenu des lois et la pratique caractérisée par la restriction de la liberté d'expression, l'interdiction des manifestations publiques défavorables au pouvoir, la répression des enquêtes imprudentes sur les sujets sensibles comme la sécurité nationale, les contrats miniers et pétroliers, la gestion des forêts et l'exploitation du bois, la crainte de représailles, la frilosité des sources d'information, l'étroitesse de l'offre publicitaire.

A ce propos, dans son exposé, Edouard Adzotsa a fait savoir que le Congo est le dernier pays en Afrique centrale qui n'a pas encore accordé l'aide publique à la presse. Les journalistes manquent encore d'une maison de la presse. Les organisations de la société civile des médias sont très faibles et même inexistantes ; l'esprit de corps et la solidarité manquent au sein des professionnels des médias ; les contenus, les programmes ou les articles de presse sont à 98 % dominés par des sujets politiques ou politiciens. Au Congo, c'est la politique qui domine tout.

Mme Sylvie Nadège Mfoutou Banga, en sa qualité de modératrice, a indiqué qu' *«au cours des débats, des faiblesses de la presse ont été beaucoup plus soulevées, notamment la liberté d'expression, qui ne concerne pas seulement la presse, cela concerne aussi la société civile. Il y a beaucoup de défis, peut-être encore moins de perspectives»*.

A la clôture du débat, Mme Susan Bamun Apara a dégagé le rôle de la presse dans un pays. *«La presse, en général, sert pour éduquer, informer et distraire. La presse traditionnelle reste encore dans cette logique. Mais, la presse en ligne, c'est différent. Tous ceux qui l'utilisent ne sont pas des professionnels. Les médias sociaux, comme c'est virtuel, c'est difficile à contrôler. Le traitement de l'information est difficile. Ils passent leur temps à désinformer les populations. Vraiment, la presse doit jouer son rôle de quatrième pouvoir pour informer la population de façon éducative. Elle doit accompagner le développement dans un pays. C'est une tâche très importante. La Presse doit assister la population. La presse doit encore faire beaucoup d'efforts. Elle doit cesser d'être partisane dans un pays; c'est un participant actif dans le développement»*.

Philippe BANZ

Le CDR se dote d'un nouveau siège et annonce le renouvellement de ses instances

(Suite de la page 3)

que le siège du CDR a été construit. *«Pour permettre aux cadres du parti de travailler avec efficacité et surtout avec efficience»*, a expliqué Hervé Ika.

Pour lui, l'ancien siège de l'avenue 5 février à Diata, aux dimensions modestes, a donné au CDR *«la légitimité, la reconnaissance nationale, des conseillers locaux dans les départements de Brazzaville, de la Bouenza et du Pool ainsi qu'un élu national à la chambre basse du Parlement. Ce lieu symbolique, qui abrite aujourd'hui le siège parlementaire du député Bonaventure Boudzika, a rempli son contrat. Sans peines ni atermoiements, il cède, à compter d'aujourd'hui, le témoin au nouveau siège»*.

Outre l'espace des retrouvailles grand public, le point d'eau et les sanitaires, le nouveau siège comprend quatre bureaux permanents d'accueil et d'organisation du travail équipés d'outils modernes; une salle de conférences climatisée équipée d'outils modernes de travail avec un salon de réception des hôtes. *«La salle VIP et l'espace de grandes réunions restent ouverts au grand public, notamment à tous ceux qui feront la demande pour l'organisation des réunions et manifestations diverses»*, a indiqué le vice-président du CDR.

Le président du CDR dévoilant le logo de son parti

Avec ce nouveau siège, Hervé Ika estime que les conditions de travail, pour des avancées politiques plus significatives, sont remplies. *«De ce nouveau laboratoire doivent être pensées, planifiées et mises en œuvre des stratégies d'animation optimales du parti; d'ici partiront des synthèses fécondes, des stratégies managériales pour des nouvelles conquêtes politiques»*, a-t-il poursuivi.

Avec ce siège, désormais opérationnel, *«finie la recréation, fini le dilettantisme. Les cadres et militants du parti doivent se l'approprier afin de le transformer en rampe du rayonnement effectif du parti, et partant, de celui de la COPAR, plateforme de l'opposition républicaine, en vue des enjeux politiques à venir»*, a fait savoir Hervé Ika.

Il a annoncé aux cadres et militants du CDR les défis majeurs qui s'imposent à leur parti, à savoir: le renouvellement des instances dirigeantes qui interviendra avec la tenue imminente du Conseil national, en vue des préparatifs du 1er congrès du CDR et la restructuration des fédérations à l'échelon national. *«Toutes les forces vives du CDR sont appelées, chacune selon son champ d'action et ses compétences, à tout mettre en œuvre pour l'aboutissement heureux de ces événements qui, à coup sûr, seront des moments décisifs dans la marche de notre parti»*, a-t-il estimé.

Cyr Armel YABBAT-NGO

NSIA ASSURANCES

Avis de recrutement des Hôtesses de Souscription d'Assurances (HSA)
NSIA Assurances recrute des Hôtesses de Souscription d'Assurances commissionnées non salariées, aux conditions suivantes pour ses agences de Brazzaville et Pointe-Noire :

1. Vous êtes dynamique et de bonne moralité
2. Vous êtes âgé de 24 ans ou plus
3. Vous êtes titulaire au minimum du BAC
4. Vous êtes immédiatement disponible et ne poursuivez pas des études actuellement.

Dossier à fournir :

-CV + copie du diplôme, une éventuelle attestation de stage justifiant une expérience dans le domaine commercial serait un atout ;
-Lettre de motivation ;
-2 lettres de recommandation de deux personnes se portant garantes de vous.

Date limite de dépôt des dossiers : jeudi 31 octobre2019
Affichage liste de sélection : mardi 04 novembre 2019

Début de la formation : jeudi 06 novembre 2019
Candidature sous pli fermé avec la mention « NSIA Assurances, recrutement des Hôtesses de Souscription d'Assurances (HSA) » à déposer aux adresses suivantes :

Brazzaville
1, avenue Cardinal Emile BIAYENDA, Angle rue sergent Malamine (Face Mairie Centrale), Tel : 06 633 64 21

Pointe-Noire
Rond-point KASSAI/Immeuble NBY (Face CNSS), Tél. : 05 547 80 16

SECURITE CIVILE

Des enseignants secouristes formés par la Fondation «L'Envol»

Trente-cinq enseignants venus de 6 lycées et 14 collèges de Pointe Noire, ont reçu une formation à la prévention des risques domestiques et aux premiers secours en milieu scolaire. La clôture de ce séminaire a eu lieu jeudi 3 octobre 2019, au lycée Victor Augagneur, en présence de la direction départementale de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, principale bénéficiaire.

Les officiels

Organisée par la Fondation «L'Envol», cette formation qui s'est déroulée en trois sessions successives, du 25 septembre au 2 octobre dernier, a permis de mettre à la disposition des participants des prérequis sur les premiers gestes et secours que l'on peut apporter, les premiers soins, à une personne en détresse avant l'intervention des services habilités.

Les participants

Différents ateliers ont été organisés sur *«la prévention aux risques d'accidents domestiques et premiers secours en milieu scolaire»*. En cette rentrée scolaire 2019-2020 et pour l'avenir, la somme des connaissances reçues par ces enseignants devra contribuer à mettre à l'abri du danger les élèves bien souvent exposés au danger. *«Pendant six jours, la Fondation a voulu, tant soit peu, participer à l'édification d'une société forte, du moins dans un pan de l'environnement où se construit l'avenir de la nation, l'école»*, a fait savoir Alexis Magnet, président de la Fondation initiatrice de cette formation.

Six jours durant, *«hommes et femmes ont reçu une plus-value. Une contribution de la Fondation ''L'Envol'' que les participants pourront utiliser pour poser des gestes qui sauvent. Nos ateliers n'ont pas la prétention d'être exhaustifs, cependant, les connaissances reçues qui restent à compléter peuvent d'ores et déjà être mises en pratique pour le bien du plus grand nombre. En cela, nous aurons atteint l'objectif assigné»,* a-t-il poursuivi.

Il a exhorté les bénéficiaires à faire bon usage du savoir reçu, et, en le *«faisant et le transmettant aux autres. A travers ces moments d'échanges, et d'enrichissement des connaissances, la Fondation ''L'envol'' et ses partenaires viennent d'apporter leur pierre à l'édification de la nation congolaise. Les bénéficiaires deviennent, ainsi, les auxiliaires en sécurité civile, des secouristes, utiles aux services des sapeurs-pompiers»*.

Cette session de formation a été sanctionnée par la remise de certificats de participation et de kits de premiers secours.

La Fondation ''Envol'' s'assigne pour but de contribuer au développement socio-culturel, sanitaire et éducatif des populations congolaises ainsi qu'elle apporte son appui aux initiatives de développement local. Elle œuvre également dans la sauvegarde de la biodiversité et la protection de l'environnement.

La Fondation «L'Envol» a mis à la disposition de chaque établissement scolaire de Pointe-Noire, par l'entremise de la direction départementale de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, un kit de premiers secours.

KAUD

ASSANISSEMENT A OUENZE (BRAZZAVILLE)

Xavier Mpougalogui a lancé l'opération de salubrité au quartier 54

Le président du quartier 54 Ouénzé, dans le cinquième arrondissement de Brazzaville, Xavier Mpougalogui, a lancé samedi 5 octobre dernier, l'opération de curage et de canalisation de l'avenue des Trois martyrs, dans la zone 753. Conformément à la circulaire du Premier ministre Clément Mouamba, relative à l'opération «villes, villages et quartiers propres». Cette opération supervisée par le directeur de cabinet de l'administrateur-maire de Ouénzé, Martyrs Adrien, a été réalisée grâce à l'appui de la Fondation SNPC

Xavier Mpougalogui

Le choix du quartier 54 s'explique par le fait qu'il était au cœur du désastre du 4 mars où beaucoup d'habitations ont été endommagées et d'où certains habitants avaient fui le quartier et ne sont plus revenus. Les herbes ont envahi les parcelles et les ruelles. Les canalisations bouchées, laissant ainsi un environnement propice aux moustiques et à plusieurs maladies.

Xavier Mpougalogui, président du quartier 54, a expliqué sa motivation. *«Cette opération est une manière de répondre aux engagements pris lors de notre intronisation en tant que chef de quartier en 2018. Nous avons pris comme mot d'ordre: combattre la saleté et les antivaleurs. Par rapport à ce mot d'ordre, nous avons commencé aujourd'hui par combattre la saleté dans le quartier, parce que la saleté amène les maladies. Nous avons décidé de curer les caniveaux et nettoyer toutes les ruelles du quartier. Pour une telle activité, nos cotisations auraient été insuffisantes. C'est pourquoi nous avons demandé de l'aide à la Fondation SNPC. Sur les ruelles ou devant les écoles, nous avons placé des pancartes SNPC pour permettre aux enfants de traverser tranquillement»*, a-t-il expliqué.

Opération d'assainissement

Parlant de la distribution en masse des moustiquaires imprégnées, Xavier Mpougalogui a rappelé ces propos à la préfecture: *«C'est bien bon de donner les moustiquaires, mais ça ne suffit pas, il faut attaquer le mal à la racine»*.

Le président du quartier 54, a indiqué que l'opération de salubrité se fera pendant trois samedis d'affilée pour rendre propre le quartier.

Il a lancé un appel à tous les habitants du quartier pour qu'ils participent à cette opération pour la santé de tous.

Pascal AZAD DOKO

Coup d'oeil en biais

L'école Saboukoulou 1 de Brazzaville en piteux état

La cour de l'école Saboukoulou 1, à Ouenzé (Brazzaville), est transformée en lac. L'eau s'est installée en plein milieu de la cour de l'école depuis que les pluies ont repris. Les enfants et les enseignants sont obligés de se faufiler pour intégrer les classes. Depuis la rentrée scolaire, les occupants de cette école sont confrontés à cette triste réalité. Un des bâtiments a perdu la moitié de sa toiture emportée par le vent. Inutilisable.

Plus de cinq milliards de francs CFA à la formation professionnelle

L'Agence française de développement (AFD) a accordé au Congo plus de cinq milliards de francs CFA destinés à financer le Projet d'appui aux centres d'éducation et d'apprentissage (CFA) pour une durée de cinq ans. La convention de l'octroi de ce don financier a été signé le 4 octobre 2019, à Brazzaville, entre l'ambassadeur de France au Congo, François Barateau, et Calixte Nganongo, ministre des Finances et du budget pour le Gouvernement congolais. Cette aide financière est inscrite dans le cadre du contrat de désendettement et de développement conclu entre le Congo et la France.

Au Congo, la Journée mondiale de l'architecture

L'Ordre des architectes du Congo est préoccupé par la question des logements sociaux. La déclaration des architectes, lors de la célébration cette année de la Journée mondiale de l'architecture, célébrée chaque premier lundi du mois d'octobre, a mis le doigt sur les manques. Les architectes s'interrogent sur le type de logements et de villes, ainsi que le genre de relation inter-quartiers, inter-villes qu'il faudrait privilégier. La Journée mondiale a été placée cette année 2019 sous le thème: «Architecture…logement pour tous». L'OAC a pour président Antoine Beli Bokolojoué.

Les voies d'accès entre Brazzaville et Kinshasa encore à l'étude

Le ministre de l'Equipement et de l'entretien routier, Emile Ouosso, a eu une entrevue avec une délégation de la Banque africaine de développement (BAD), le 3 octobre dernier à Brazzaville. C'était dans le cadre du projet d'aménagement des voies d'accès au pont route-rail devant relier les deux capitales les plus rapprochées au monde, celles des deux Congo. Estimé à cinq cent cinquante millions de dollars américains, ce projet permettra de joindre par un pont route-rail Kinshasa et Brazzaville. La BAD y contribuera à hauteur de deux cent dix millions de dollars. Pour amortir les coûts, il a été demandé aux Etats bénéficiaires de financer ce projet ou de recourir à un partenariat privé pour obtenir des financements de l'ouvrage et des accès routiers, afin de rendre à terme accessible la taxe de passage aux usagers.

La suspension du mensuel protestant «Le Chemin» levée!

Le journal «Le Chemin» a connu une suspension pendant quatre mois, suite à des contradictions entre la direction du journal, d'une part, la paroisse du Temple du centenaire et la présidence de l'Eglise évangélique du Congo (EEC), d'autre part. L'imprimerie et les locaux qui se trouvent dans l'enceinte du Temple du centenaire, au centre-ville, sont restés fermés pour attendre la décision de la direction de l'Eglise évangélique, qui a fini par rouvrir ce média.

Grève à la morgue municipale de Brazzaville

La morgue municipale de Brazzaville n'enregistre plus l'affluence habituelle. Les agents ont déclenché une grève pour revendiquer des paiements d'arriérés de salaires. On ignore la durée de ce mouvement social. Ces derniers jours, les corps sortent au compte-goutte. Par exemple, jeudi 3 octobre 2019, les portes sont restées partiellement ouvertes. Il est observé un service minimum. Il y a très peu de mouvements de corbillards entre la morgue et les différents cimetières de la ville. Les parents éprouvés utilisent leurs véhicules pour transporter les corps en direction des domiciles et des cimetières.

Du rififi à la morgue municipale

Selon des informations, le maire de Brazzaville avait mal pris le lancement d'une grève larvée aux services de la morgue municipale la semaine passée. Il avait fait intervenir la loi pour «trouble à l'ordre public», afin de faire incarcérer provisoirement trois des meneurs de la grève.

Tarifs d'abonnement

Congo	182 Euros
6 mois	Autres pays d'Afrique
Retrait sur place: 15.600	96 Euros
Expédié: 23.400	192 Euros
1 an	Europe
Retrait sur place: 31.200	96 Euros
Expédié: 46.800	192 Euros
France, Afrique Francophone	Amérique-Asie
91 Euros	100 Euros
	200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

SECTEUR PUBLIC

Maîtriser la stratégie des réformes intégrées pour sa mise en œuvre

Les bénéficiaires et le personnel du Projet des reformes intégrées du secteur public (PRISP) ont été conviés à un atelier de renforcement des capacités du 2 au 3 octobre 2019. L'objectif étant de permettre aux points focaux et au personnel de maîtriser le contenu et la stratégie du PRISP afin d'améliorer leur niveau de participation à sa mise en œuvre et à l'atteinte de ses résultats. C'est Ferdinand Sosthène Likouka, directeur de cabinet du ministre du Plan qui a ouvert les travaux.

Ferdinand Sosthène Likouka

Pendant deux jours, les participants ont acquis des connaissances sur le contenu du PRISP et ses modalités d'intervention; la maîtrise des outils de mise en œuvre du projet, la méthodologie de planification des activités, d'évaluation et de rapportage des activités.
Présentant le Système intégré de gestion des finances publiques (SIGFIP) Marius Ikolo Ngakosso, chef du projet du système intégré de gestion des finances publiques a souligné que le SIGFIP est en déploiement en mode pilote au niveau de quatre ministères: des Finances, de la Décentralisation, de l'Energie et de la Construction. Il est concerné par tous les ministères ainsi que les institutions. Avant le déploiement du SIGFIP au niveau des quatre ministères précités, un atelier de renforcement des reformes du cadre juridique a été organisé. *«Le ministère de Finances travaille avec des ingénieurs de l'ex OCI et des ingénieurs qui ont étudié à l'Institut africaine d'informatique. Ils ont été formés pour implémenter tous les systèmes au niveau du ministère des Finances. Nous devons aussi faire la remise à niveau des personnes formées pour déployer le système. Nous comptons sur le PRISP pour son accompagnement»*, a-t-il fait savoir. Si, les ministères sont appelés à venir au ministère des Finances pour faire leur dépense, *«à l'avenir, cela se passera dans des ministères et leur ministre de tutelle sera le donateur principal qui validera les engagements, les mandats afin d'être payés à temps. Les décideurs doivent s'imprégner du système et du cadre juridique pour quantifier les avantages du nouveau système. Le Système de gestion électronique des documents (SGED) est le système actuel qui permet de gérer les dépenses de l'Etat. Il sera remplacé par SIGFIP. E-taxe remplacera le système des impots»*, a-t-il dit.

Les participants

Le SIGFIP a pour finalité de répondre efficacement et de manière conviviale aux besoins d'information des décideurs, des gestionnaires et des autres acteurs de la gestion du secteur public. Il comprend l'ensemble des systèmes d'information et des bases de données requis pour une gestion intégrée des ressources et charges publiques. Le SIGFIP permet l'échange d'information et la consolidation des données à des fins d'analyse et de prise de décision.
Le PRISP vise l'amélioration de la mobilisation des recettes financières domestiques hors-pétrole et la gestion des finances publiques, la modernisation de l'administration publique et le renforcement de la redevabilité et la reddition des comptes. Aligné sur l'axe premier du Plan national de développement (PND) 2018-2022, le PRISP est un outil important pour le Gouvernement qui lui permettra de corriger les faiblesses dans la gestion des ressources publiques grâce aux réformes sectorielles et au financement entier par la Banque mondiale.
Ferdinand Sosthène Likouka a précisé que l'atelier avait été un souhait émis lors des travaux du lancement et de l'opérationnalisation du PRISP, en octobre 2018, à Kintélé, soutenue par la mission de supervision de la Banque mondiale de décembre 2018 et retenu dans le plan de travail budget annuel 2019 du PRISP.
Dans le cadre de l'exécution de l'accord de financement conclu entre le Congo et l'Association internationale de développement (IDA) du groupe de la Banque mondiale pour la mise en œuvre du PRISP sur une période de cinq ans (2017-2022), plusieurs structures bénéficiaires participent à la préparation des outils de gestion de ce projet de gouvernance. **A.N'K-K**

Qui me répondra?

L'éducation est l'outil le plus puissant pour le développement d'un pays. Quelle méthode d'éducation utilisée pour améliorer les programmes afin qu'elle soit à la disposition de tous?

Yolande APENDI MBOUALE (Ngamakosso, Brazzaville)

10e ANNIVERSAIRE DE JCERTIF

Créer un environnement propice pour le développement du numérique

A l'occasion de la célébration de ses 10 ans d'existence, Jcertif avec tous ses partenaires a tenu du 3 au 5 octobre 2019, une conférence placée sous le thème: *«Le paiement mobile à l'épreuve du réel»*. Cette conférence qui a réuni les directeurs, chefs d'entreprises publiques et privées leur a permis d'échanger et de partager les expériences. C'est Léon Juste Ibombo, ministre des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique qui a donné le top de cette conférence. Il avait à ses côtés Max Bonbhel, président de Jcertif international, Guy Roland Tsimba, directeur général de développement de l'économie numérique, Benoît Janin, directeur général de Airtel Congo ainsi que d'autres personnalités.

Le ministre Léon-Juste Ibombo et les autres acteurs

A travers des panels, trois principaux thèmes ont été développés: *«La monétique et le paiement», «L'identification et la sécurité», «Le E-gouvernement et le service»*.
Pour les panélistes, le numérique est un pilier majeur de la diversification de l'économie dont la nouvelle industrie financière la Fintech, devient la technologie incontournable pour améliorer des activités financières. Au-delà des convictions, l'émergence passera aussi par l'utilisation des paiements mobiles, la sécurisation des régulations de transactions financières, la gouvernance électronique ainsi que les services à développer par des startupers innovants. Pour atteindre ces finalités, il faut promouvoir et vulgariser l'économie numérique à travers la formation et l'instauration d'un cadre professionnel d'échange.
L'économie numérique grâce à sa transversalité, a déclaré Léon Juste Ibombo, représente un vecteur essentiel du développement et un secteur dynamique pour l'innovation et la transformation de la société. L'économie numérique est un ensemble d'enjeux technologiques, industriels, économiques, mais aussi et surtout des enjeux de citoyenneté, des enjeux politiques au sens noble du terme. De la volonté gouvernementale découle la stratégie nationale de développement numérique qui a pour objectif d'ériger le Congo en véritable société de l'information et du savoir à travers le développement du E-gouvernement qui consiste à généraliser l'utilisation des TIC dans les administrations afin d'améliorer le service public et la gouvernance; le E-business afin de promouvoir le secteur privé, notamment dans les transactions électroniques et le E-citoyen, pour promouvoir la participation des citoyens au processus d'E-gouvernement.
Pour relever ce défi, a dit le ministre des Postes, le Gouvernement a mis en place un cadre légal et règlementaire à l'instar de la loi portant protection des données à caractère personnel qui vise à veiller à ce que les TIC restent au service du citoyen et ne portent pas atteinte à la vie privée et aux libertés individuelles…

L'assistance

«Nous devons, ensemble, agir pour permettre le développement d'un environnement numérique, développer une culture numérique à tous les niveaux, pour permettre à l'ensemble des populations, d'en tirer profit. Nous devons aussi susciter auprès des jeunes l'appropriation de ce secteur et promouvoir la culture de l'innovation et de l'entreprenariat dans un monde devenu village planétaire…», a-t-il dit.
Benoît Janin a indiqué que Airtel et Jcertif ont l'ambition d'aider la jeunesse à se former dans les TIC. Avec la politique de soutien à la formation, d'intégration professionnelle de la jeunesse, Airtel salue et encourage l'entreprenariat. S'agissant du thème de la conférence, le directeur d'Airtel a indiqué que sa société a été le premier opérateur à offrir les services de paiement mobile avec Airtel money *«mbongo na tsiombo»*.
Guy Roland Tsimba a souligné la place de l'économie numérique à travers les différentes missions: la rupture de la fracture numérique, la promotion de la gouvernance internet en partenariat avec d'autres organes existants, la création des conditions propices à l'émergence des entreprises du numérique et l'élaboration de la mise en œuvre de la stratégie nationale du développement de l'économie numérique.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA et Jeannette Laure MAVOUNGOU *(Stagiaire)*

JOURNALISME

Révolutionner les pratiques du métier au Congo

***«La pratique du journalisme à l'ère de la révolution numérique»*, a été le thème consacré à une session de formation à l'endroit des professionnels de médias et étudiants en sciences de l'information et de la communication. Tenue à Brazzaville lundi 30 septembre dernier, sous les auspices de la plateforme Boost en partenariat avec le ministère des Postes, télécommunication et de l'économie numérique, et le département des sciences et techniques de la communication de l'Université Marien Ngouabi. C'était en présence de Philippe Mvouo, président du Conseil supérieur de la liberté de communication. Objectif de la formation: arrimer les journalistes congolais aux technologies de l'information et de la communication, pour révolutionner les pratiques du métier au Congo.**

Etudiants et professionnels des médias pendant les ateliers

A travers des thématiques commentés par les experts du domaine journalistique, des TIC et de la réglementation du métier de journaliste, les participants ont été édifiés sur: *«Enjeux, défis et perspectives du E-Journalisme au Congo»,* par le Dr Antonin Idriss Bossoto, expert en TIC; *«Les bases de l'écriture, les principes du journalisme et de la communication numérique»* par le Professeur Bienvenu Boudimbou, Maître de Conférences CAMES, enseignant-chercheur à l'Université Marien Ngouabi; *«Rôle de la propriété intellectuelle en journalisme»*, développé par Mme Gouadi B. Koussiama, juriste et spécialiste en propriété intellectuelle; *«Rédaction de projets et création des sites web»,* par Elwin Gomo, formateur en stratégie de communication digitale.
Pour les organisateurs, l'expansion rapide des technologies de l'information et de la communication à travers le monde a brouillé les repères des sociétés, même les plus stables. Les contraignant ainsi à adopter un nouveau comportement, de nouvelles manières, voire de nouvelles méthodes de travail. Le domaine médiatique congolais n'a pas échappé à ce phénomène. A l'allure où court l'information, les médias classiques sont obligés de revisiter leur façon de produire l'information. De la recherche de l'information à sa diffusion, en passant par son traitement, de nouveaux outils sont à mettre à contribution. Faute de quoi, l'information diffusée trop tard, ressemble à une nourriture avariée, bonne pour la poubelle.
En effet la plupart des médias classiques congolais, faute de s'adapter aux technologies de l'information et de la communication, courent après l'actualité. Ils courent le risque de s'effondrer face aux médias sociaux très actifs et diffusant l'information en temps réel à une masse de personnes. Ce qui fait que nombre d'informations diffusées par ces médias dits classiques sont considérées comme du *«déjà entendu, du déjà vu»*, et les populations cibles (lecteurs, auditeurs, téléspectateurs, etc.) devenues de plus en plus exigeantes, ont tout lieu de bouder le produit proposé par ces médias.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

CAMEROUN

Le dialogue national débouche sur l'octroi d'un statut spécial aux régions anglophones

Les rideaux sont tombés sur le Grand dialogue national au Cameroun. Il s'est tenu au palais des congrès de Yaoundé, du 30 septembre au 4 octobre 2019. Les assises ont réuni au moins 700 délégués, représentant les différentes couches du pays. Cinq jours durant, ils ont passé au peigne fin plusieurs sujets brûlants de la vie nationale, avec en prime la crise dans les régions anglophones du Nord-ouest et du Sud-ouest. Sous l'égide du premier ministre Joseph Dion Nguté, ce rassemblement convoqué le 19 septembre par le président Paul Biya, avait l'ambition de «mobiliser toutes les forces constructives autour de la paix, la sécurité, la concorde nationale et le progrès».

Le premier ministre Joseph Dion Nguté

Les dékégués au dialogue

Le Grand dialogue national au Cameroun a vécu. la crise déclenchée en 2016 au Nord-ouest et au Sud-ouest a entraîné la mort de plus de 2000 personnes et occasionné la fuite de nombreux fils du Cameroun au Nigeria voisin notamment.
Parmi les délégués au dialogue, l'on a noté la présence de John Fru Ndi, fondateur du Front social démocratique (SDF), en compagnie de Joshua Osih, vice-président du parti, ancien candidat à l'élection présidentielle d'octobre 2018.
Après avoir accordé la grâce présidentielle à 333 détenus politiques, le président Biya multiplie les gestes d'apaisement. En effet, le président camerounais a annoncé l'arrêt des poursuites judiciaires contre plusieurs leaders politiques de l'opposition et l'octroi d'un statut particulier aux régions anglophones, une des résolutions du dialogue. Une décision saluée par l'opposition qui se dit tout de même prudente pour la suite. Aussi, les régions anglophones pas très optimistes quant aux conclusions du dialogue qu'ils ont boycotté, continuent-elles d'exiger le retour au fédéralisme et non la décentralisation prônée par le pouvoir de Yaoundé. L'une des recommandations a été le retour à l'ancienne appellation du pays: la République unie du Cameroun.
Parmi les leaders opposants désormais libres, figure le chef du Mouvement pour la renaissance du Cameroun, Maurice Kamton, principal rival du président Biya, détenu à Yaoundé pendant environ neuf mois. Poursuivi pour *«insurrection et hostilité contre la patrie»,* l'opposant a été libéré samedi 5 octobre. Avec lui, ont été libérés également une centaine de ses partisans incarcérés fin janvier suite à des marches pacifiques organisées dans la capitale économique Douala. Le leader du MRC a été accueilli en triomphe à son domicile par une foule de militants en liesse. Se pose désormais la question de son avenir politique dont le soutien de sa base politique demeure indéfectible. Les arrestations de Maurice Kamto et ses partisans sont la conséquence des manifestations organisées par le Mouvement pour la renaissance du Cameroun le 26 janvier à travers les villes du pays.
Si le Grand dialogue national a mobilisé l'ensemble des couches vives dont les représentants de l'épiscopat et les chefs traditionnels, certaines questions de fond attendent encore d'être évoquées en long et en large. En témoigne la non-participation aux assises des principaux leaders indépendantistes en exil. Le bilinguisme, le retour des déplacés, la démobilisation et la réinsertion des ex-combattants ou encore la décentralisation faisaient partie des thèmes qui ont été abordés.
En convoquant ce dialogue, Paul Biya a sans doute été rattrapé par l'histoire, lui qui dans les années 90 en plein souffle du vent venu de l'Est disait: *«La Conférence nationale au Cameroun est sans objet».*

Aristide Ghislain NGOUMA

SENEGAL

Après la grâce présidentielle: l'avenir politique de Khalifa Sall

L'ex-maire de Dakar Khalifa Sall est sorti de son incarcération le 29 septembre dernier, après une grâce du président Macky Sall. L'ancien maire de Dakar avait été condamné à cinq ans de prison et à verser 5 millions de francs CFA d'amende en mars 2017 pour «escroquerie sur des deniers publics», une condamnation confirmée en appel. Quoique désormais libre, l'opposant malgré cette grâce reste inéligible.

L'opposant Khalifa Sall

A la mairie de Dakar, certains de ses partisans se sont non seulement félicités de sa libération de prison, mais aussi caressent déjà le retour de leur champion aux affaires. Devant le bâtiment qui abrite la mairie, la pancarte *«Dakar sous les verrous»* avec le portrait de Khalifa Sall et le nombre de jours de détention, est toujours présente.
Bassirou Cissé, un des piliers de la sécurité de l'ex-maire de Dakar depuis 2009, connaît bien Khalifa Sall et espère le revoir bientôt à la tête de cette institution. *«Khalifa Sall nous amène de la joie, il se bat pour la liberté du peuple, il se bat aussi pour la justice. Le peuple est souverain devant les politiques et il se bat pour cela»*, a-t-il affirmé.
Mais après cette grâce, le célèbre prisonnier fait toujours face à moult tracasseries. La prochaine étape de son combat consiste à récupérer ses droits politiques. La peine de prison et l'amende de 5 millions de francs CFA ont été abrogées, mais la grâce n'efface pas la condamnation.
Si les choses demeurent en l'état, l'ancien maire de Dakar ne peut ni voter, ni participer à une élection. Le décret signé le 29 septembre 2019 par le président ne concerne pas les dommages et intérêts dus à l'Etat par Khalifa Sall et deux de ses coaccusés, un peu plus d'un milliard 800 mille francs CFA. *«C'est une épée de Damoclès»,* selon l'un de ses avocats, maître Seydou Diagne.
Dissident du Parti socialiste, candidat déclaré mais exclu de la dernière présidentielle en février dernier, révoqué de ses fonctions de maire et de député, Khalifa Sall dispose de deux possibilités pour poursuivre son combat politique en vue des prochaines échéances, les élections locales, les législatives de 2022 puis la présidentielle de 2024: une révision de son procès, ou une loi d'amnistie à l'Assemblée.
Cette dernière loi pourrait également concerner Karim Wade. Le fils de l'ancien président Abdoulaye Wade, condamné pour enrichissement illicite, gracié en 2016, en exil au Qatar, reste lui aussi inéligible et sous le coup d'une lourde amende.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

DEMOCRATIE EN AFRIQUE

La limitation des mandats présidentiels au cœur d'un sommet à Niamey

La capitale du Niger, Niamey, a abrité du 2 au 4 octobre 2019 un Forum sur la limitation des mandats en Afrique. La rencontre a réuni plusieurs anciens chefs d'Etat aux côtés des experts de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Union africaine (UA). Parmi les ex-présidents: la Centrafricaine Catherine Samba-Panza, le Nigérian Goodluck Jonathan, le Béninois Nicéphore Soglo, le Libérien Amos Sawyer, le Nigérien Mahamane Ousmane et le président nigérien Mahamadou Issoufou, hôte de la rencontre.

Les dirigeants et ex-dirigeants ayant participé au sommet sur la limitation des mandats à Niamey

En Afrique, l'alternance démocratique et pacifique demeure un véritable défi et suscite très souvent des crises aigues au sein des Etats. Le Forum de Niamey consacré à la question est probablement l'un des moments marquants du règne du président Mahamadou Issoufou, par ailleurs président en exercice de la CEDEAO et ancien dirigeant de l'UA, qui a décidé de ne pas rempiler au terme de son mandat en cours. A l'issue de ce sommet de haut niveau, il a été notifié qu'en Afrique, 35 pays ont limité les mandats, 12 n'ont aucune limitation, six les ont supprimées et deux ont modifié la limitation.
De l'avis de plusieurs observateurs, cette initiative mérite d'être consolidée pour enfin parvenir à des systèmes d'alternance apaisée sur le continent.
La rencontre de Niamey à laquelle ont participé également le premier ministre nigérien, les membres de son Gouvernement, les présidents des institutions de la République, les députés, les membres du corps diplomatique et représentants des organisations internationales dans le pays, les chercheurs et praticiens du droit constitutionnel a été l'initiative de l'Institut national démocratique pour les affaires internationales (NDI) des Etats-Unis, en partenariat avec l'Initiative de société ouverte pour l'Afrique de l'Ouest (OSIWA), le Forum africain et la Fondation Koffi Annan. C'est un rendez-vous qui était consacré au constitutionalisme pour la consultation, la démocratie et le transfert pacifique du pouvoir en Afrique.
Dans son discours à l'ouverture, saluant la présence des anciens chefs d'Etat et de gouvernement présents, le président nigérien les a remerciés pour le partage de leur conviction et leur expérience. *«Vous avez tous démocratiquement quitté le pouvoir et rendu ainsi un service éminent à notre continent»,* a dit Mahamadou Issoufou.
Le président nigérien a reconnu qu'*«en Afrique, le débat sur la Constitution pour la consolidation de la démocratie et le transfert pacifique du pouvoir se concentre surtout sur un point essentiel, celui de la limitation du nombre de mandats»*. Il a relevé que *«la question de la durée du mandat présidentiel et sa limitation n'est pas récente»*, en citant pour modèle les Etats-Unis d'Amérique, la plus vieille démocratie représentative du monde. C'est une tradition à deux mandats instituée il y a bien longtemps par George Washington, qui est aujourd'hui respectée par tous ses successeurs.

A.G.NG.

AVIS DE RECHERCHE

Monsieur Daniel MPASSI, chef de famille âgé de 70 ans, est sorti du domicile conjugal, le 1er octobre 2019, aux environs de 6h du matin et n'est pas revenu. La famille prie quiconque le retrouverait de bien vouloir s'adresser au poste de police le plus proche, notamment le PSP de Kinsoundi (Makelekelé), dans le premier arrondissement de Brazzaville.

Pour tout contact:
Tél.: 05 582 44 80 / 05 558 94 66
06 953 80 54

JOURNÉE MONDIALE DES MIGRANTS ET DES RÉFUGIÉS À BRAZZAVILLE

Une table ronde a préludé l'événement

Organisée par la Commission épiscopale des migrants et des réfugiés (CEMIR), une table ronde a été en prélude à la commémoration de la Journée mondiale des migrants et des réfugiés, ayant pour thème: *«Ce ne sont pas que des Migrants».* C'était vendredi 27 septembre 2019, au Centre interdiocésain des Œuvres (CIO), à Brazzaville. Placée sous la modération de Coralie Ikia-Dimi, la cérémonie s'est distinguée par plusieurs communications.

L'aumônier diocésain de la pastorale des migrants et des réfugiés et la coordonnatrice des projets à la CEMIR posant avec les participants à la table ronde

Dans son mot de bienvenue, la coordonnatrice générale des projets à la CEMIR, Mme Claudia Ognelet, a indiqué: *«La question des Migrations mondiales est un défi majeur pour le monde actuel et une priorité pour l'Eglise. Aujourd'hui dans un monde perpétuellement en conflits, bon nombre de pays sont destabilisés. Les populations cherchent à se fixer sur des terres où elles espèrent vivre en paix et vaquer aux occupations qui leur permettraient de se prendre en charge, eux et leurs familles. Comme vous le voyez, il ne s'agit pas seulement des perturbations dues à la guerre, il peut s'agir aussi des instabilités dues aux phénomènes naturels. Je voudrais parler de la sécheresse, des inondations, des effets du réchauffement climatique, en somme de l'action de l'homme sur la nature. Je ne voudrais pas seulement parler des Migrants. Il s'agit également des réfugiés et des déplacés internes.»* Poursuivant sa communication, Mme Clodia Ognelet a fait l'écho des préoccupations pontificales sur les personnes déplacées: *«Par ses paroles et par ses actions, le Pape François a continuellement manifesté sa compassion envers les personnes déplacées, comme en témoigne ses rencontres avec les migrants et les réfugiés de l'île de Lampedusa, ainsi que ses appels à les accueillir pleinement et à s'occuper d'eux: il faut accueillir, protéger, promouvoir et intégrer.»*

Dans sa 2e communication, l'oratrice après avoir évoqué la manière de célébrer cette journée et présenté les localités du Congo choisies à cette fin (Brazzaville, Pointe-Noire, et Makotimpoko dans le diocèse de Gamboma), a souligné l'objectif général de cette commémoration qui est la promotion de l'amour du prochain. Elle a aussi fait l'écho des résultats escomptés à savoir: faire un plaidoyer sur le traitement des migrants et des réfugiés, nourrir le débat national autour de la question du migrant et du réfugié, permettre aux populations de mieux appréhender les concepts migrant et réfugié.

Abordant son exposé, l'aumônier diocésain de la pastorale des migrants et des réfugiés, l'abbé Destin Mouene Ndzorombe, a décortiqué les quatre verbes pontificaux: accueillir, protéger, intégrer et promouvoir. Le migrant est toute personne qui vit en dehors de son territoire pendant une période allant au-delà de 6 mois, tandis que le réfugié est toute personne pour des motifs divers quitte son pays pour se retrouver dans un autre pays.

L'abbé Ndzorombe a fait remarquer que la traite des personnes est l'un des commerces les plus juteux de la planète.

Au terme de la cérémonie, l'aumônier diocésain de la pastorale des migrants et des réfugiés s'est de nouveau adressé à l'auditoire pour exhorter les participants à s'intéresser à la question des migrants, à s'approprier, à s'investir pour la cause des migrants et des réfugiés et à leur faciliter la tâche en leur témoignant de l'amour.

A sa suite, la coordonnatrice générale des projets à la CEMIR a remercié l'aumônier diocésain et la nombreuse assistance.

Gislain Wilfrid BOUMBA

Une messe en l'église Jésus Ressuscité et de la Divine Miséricorde a marqué la commémoration

A l'occasion de la commémoration de la Journée mondiale des migrants et des réfugiés, la Commission épiscopale pour les migrants et les réfugiés (CEMIR) a organisé dimanche 29 septembre 2019, une messe en l'église Jésus Ressuscité et de la Divine Miséricorde, du Plateau des 15 ans dans le 4e arrondissement Moungali. L'eucharistie présidée par l'abbé Destin Mouene Nzorombe, aumônier diocésain de la pastorale des migrants et des réfugiés a été animée par la chorale paroissiale Sainte Cécile. A ses côtés, il y avait les abbés Félicien Mavoungou, coordonnateur de la Commission épiscopale Justice et paix, Guy Noël Okamba, recteur du Grand séminaire Mgr Georges Firmin Singha, Joseph Dinga, du diocèse d'Owando et directeur diocésain des Œuvres pontificales missionnaires (OPM). On y a aussi noté la présence de Clodia Ognelet, coordonnatrice générale des projets à la CEMIR.

Une vue de l'autel

Mme Clodia Ognelet (à gauche) participant à la messe

Ils étaient là, nombreux, les migrants et les réfugiés, mais aussi les paroissiens hôtes et ceux venus d'ailleurs pour participer à cette messe.

Dans son homélie, l'abbé Destin Mouene Nzorombe a indiqué: *«Secourir les pauvres, aider les nécessiteux, telle est la thématique dont il est question à travers les textes liturgiques proposés en ce 26e dimanche du temps ordinaire, dimanche au cours duquel nous célébrons la 105e Journée mondiale du migrant et du réfugié, sur le thème: «Ce ne sont pas que des migrants»*.

Le célébrant a rappelé que la richesse n'est pas nécessairement mauvaise. Mais elle, peut nous entraîner au péché quand elle nous rend sourds et aveugles. Il est revenu sur le message du Pape François à l'occasion de cette journée dans lequel il souligne: *«Les sociétés économiquement plus avancées ont tendance à développer en leur sein un individualisme accentué qui, uni à une mentalité utilitariste et multiplié par le réseau médiatique, produit la mondialisation de l'indifférence»*. C'est dans ce sens que ces sociétés se sont montrées indifférentes devant les 2260 migrants morts, en 2018, en tentant de traverser la méditerranée. L'attitude à l'égard *«des migrants, des réfugiés, des personnes déplacées et des victimes de la traite des personnes»* constitue une sonnette d'alarme qui avertit du déclin moral qui guette si l'on continue à concéder du terrain à la culture du rejet, précise le message.

Alain-Patrick MASSAMBA

CONFÉRENCE-DÉBAT ET DÉDICACE DES OUVRAGES DE GISCARD KEVIN DESSINGA

L'œuvre philosophique de Giscard Kevin Dessinga, lignes directrices et thèmes majeurs par Pr Stève Gaston Bonbaugaud. Le Groupe interdisciplinaire de recherches sur l'Eglise et la société (GIRES) organise une rencontre scientifique au siège de la Fraternité Saint Bonaventure.

Programme

Date: Samedi 19 octobre 2019
Heure: De 15h 30 à 17h 30
Lieu: Fraternité Saint Bonaventure (Ex Voie / Arrêt Boulangerie Louzala)
Modération: Dr. Michel Mankessi (ENS - GIRES)

15h00–15h30: Accueil des invités, petite animation musicale et culturelle
15h30–15h40: Mot introductif, Dr. Brice Ibombo (UMNG * GIRES - SG CEC)
15h40–16h10: Note de lecture générale, Pr Stève Gaston Bobongaud (UCAC-GIRES)
16h10–16h25: Mot de l'auteur, Dr. Giscard Kevin Dessinga (ENS-GIRES)
16h25-16h35: Mot de clôture, Synthèse et ouvertures Dr. Hubert Ngombet (UCAC-GIRES)
16h35-17h00: Visite du Stand et Dédicace des ouvrages de l'auteur.

«L'Afrique doit se réveiller, elle n'a pas droit et n'a plus droit au sommeil», Manifeste de l'émergence africaine, p. 87.

Acquisition des livres: Fraternité St Bonaventure, 102 Avenue Auberge Gasconne [Ex-Télé Congo (Arrêt Boulangerie Louzala / Ex-Voie) Quartier Moukondzi-Ngouaka
L'auteur: degisvin@yahoo.fr (Cel. + WhatsApp: +242 06 438 39 86).

ARCHIDIOCÈSE DE BRAZZAVILLE

Publication de bans

Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, annonce aux communautés paroissiales et religieuses de l'archidiocèse de Brazzaville que le samedi 12 octobre 2019, à 9h 30, Mgr Francisco Escalante Molina, nonce apostolique au Congo et au Gabon, ordonnera prêtres à la paroisse Saint Pierre Claver de Bacongo, les pères: Divin Maboundou Ngongo, Ephrem Uldaric Simba Mabika, Jack Harold Genest Alden Nkodia, Séverin Amos Mvouka, de la Congrégation du Saint Sacrement (sss).

L'archevêque invite les communautés paroissiales et religieuses de l'archidiocèse de Brazzaville à soutenir les futurs ordinands par leurs prières.

ANNONCE

Après l'ouverture de l'Année pastorale 2019-2020, le samedi dernier, par Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, le Comité diocésain des chorales (CDC) de Brazzaville organise une réunion de travail avec le Collège des bureaux, le jeudi 10 octobre 2019, à 14h30, dans la grande salle de la catéchèse diocésaine.

A cette réunion, sont attendus les Bureaux sectoriels et tous les membres des Bureaux paroissiaux des chorales dans le but d'examiner et d'adopter ensemble le rapport d'activités du CDC et le projet du Plan d'action pastorale 2019-2020. Ces deux documents susmentionnés ont été déjà envoyés dans vos chorales respectives par la diligente amabilité des chargés de communication sectorielle afin que vous en preniez connaissance avant la tenue de la réunion pour gagner en temps et en propositions salutaires.

Dans la joie de nous retrouver, veuillez recevoir, d'ores et déjà, chers frères et soeurs choristes, nos sentiments de vive gratitude et de franche collaboration dans la vigne du Seigneur.

Abbé Mathias Cédric LOUHOUAMOU
Aumônier diocésain

OUVERTURE DE LA 48e ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE ORDINAIRE DE LA CONFÉRENCE ÉPISCOPALE DU CONGO

«Le chrétien dans la société» au centre de la réflexion des évêques

***«Le chrétien dans la société»*. C'est le thème central de la 48e Assemblée plénière ordinaire de la Conférence épiscopale du Congo qui s'est ouverte lundi 7 octobre 2019 au Centre interdiocésain des œuvres (CIO) à Brazzaville, sous les auspices de Mgr Daniel Mizonzo, président de la Conférence épiscopale du Congo (CEC). En présence de NN.SS Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville; Victor Abagna Mossa, évêque d'Owando; Louis Portella Mbuyu, évêque de Kinkala; Yves Marie Monot, évêque de Ouesso; Jean Gardin, évêque d'Impfondo; Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma; Angel Miguel Olaverri, évêque de Pointe-Noire; Bienvenu Manamika Bafouakouahou, évêque de Dolisie, ainsi que de Mgr Hervé Itoua, évêque émérite de Ouesso. Aussi, il y avait les membres du secrétariat général de la CEC, les vicaires généraux du Congo, les recteurs des trois séminaires: propédeutique, théologat cardinal Emile Biayenda et philosophât Mgr Georges Firmin Singha, les membres du Conseil national de l'apostolat des laïcs du Congo (CNALC), les membres des bureaux nationaux des mouvements d'apostolat, ainsi que les experts.**

Une vue du présidium

L'abbé Brice Armand Ibombo, secrétaire général de la Conférence épiscopale du Congo, a dépeint le tableau de cette 48e assemblée plénière. *«Notre Assemblée plénière se déroule dans un contexte historique qui mérite d'être rappelé. D'abord, au niveau international, elle se tient après la clôture du jubilé d'or du Symposium des conférences épiscopales d'Afrique et Madagascar (SCEAM), un moment historique et émouvant de l'Eglise famille de Dieu qui est en Afrique qui venait de célébrer les cinquante-ans de son existence. La clôture de ce jubilé a eu lieu dimanche 28 juillet 2019 à Kampala en Ouganda, lieu de naissance du SCEAM en 1969, lors du voyage historique du Pape Paul VI, un premier voyage d'un Pape en Afrique. Au cours de ce voyage, le Pape avait lancé une phrase prophétique devenue aujourd'hui une réalité: Africains, soyez vos propres missionnaires.*

Au niveau national, l'Eglise du Congo, à travers l'archidiocèse de Brazzaville, célèbre l'année Mgr Barthélemy Batantu, archevêque émérite et ancien président de la Conférence épiscopale du Congo, à l'occasion du 15e anniversaire de sa mort. Pasteur humble et sage, grand compositeur et l'un des pionniers de l'inculturation liturgique au Congo, à travers le mouvement Schola populaire qu'il a lui-même fondé. Au niveau socio politique, nous venons de célébrer le 59e anniversaire de l'indépendance du Congo.

En effet, après la tenue de la 47e Assemblée plénière en 2018 sur le thème: «Jeunesse congolaise et identité chrétienne», les évêques ont voulu focaliser les travaux de la 48e Assemblée plénière sur le thème: «Le chrétien dans la société.» Ce choix se justifie par le contraste criard et étonnant entre la foi professée et le manque d'engagement chrétien constaté dans la vie des fidèles. D'après le message biblique et les enseignements du magistère, le chrétien, devenu fidèle et disciple du Christ par le baptême, devrait se distinguer aussi, non seulement par sa foi, mais aussi et surtout par son comportement».

Mgr Francisco Escalante Molina, nonce apostolique au Congo et au Gabon, présent à cette cérémonie d'ouverture, a prononcé un discours dans lequel, il a invité les évêques du Congo, ainsi que tous les participants à cette assemblée plénière à vivre intensément la foi chrétienne pour être en harmonie avec l'Evangile, afin de témoigner du véritable amour du Christ dans la société congolaise *«A travers ce thème, j'invite les chrétiens du Congo au témoignage de foi. Le Pape François dénonce aussi souvent notre contre-témoignage comme baptisés, dans la foi que nous professons et l'incohérence de nos comportements. Si le sel devient insipide, il ne sert à rien. Le chrétien qui devient insipide, est un disciple qui devient inutile et cela se produit quand il perd sa raison d'être, son identité chrétienne».*

rendre son bon goût? Il ne sert plus à rien. On le jette dehors et les gens marchent dessus. Vous êtes la lumière du monde. Quand une ville est construite sur une montagne, elle ne peut pas être cachée».

Pendant six jours, les commissions épiscopales, les vicaires généraux, les aumôniers et les membres des bureaux nationaux des mouvements d'apostolat, réunies autour des évêques, avec le concours des experts, vont réfléchir et méditer sur les sujets d'actualités qui préoccupent les populations congolaises, à travers des sous-thèmes qui seront développés par les experts.

Dans notre prochaine livraison, nous reviendrons sur l'allocution d'ouverture de Mgr Daniel Mizonzo, président de la CEC.

Pascal BIOZI KIMINOU

Les évêques du Congo, le nonce apostolique, l'évêque émérite de Ouesso posant avec les membres du secrétariat général de la CEC, les vicaires généraux et les participants à la cérémonie d'ouverture

Les évêques du Congo, le nonce apostolqiue et l'évêque émérite de Ouesso posant avec les membres du secrétariat général de la CEC

Les évêques du Congo, le nonce apostolique, l'évêque émérite de Ouesso posant avec les membres du secrétariat général de la CEC, les vicaires généraux, les recteurs des Grands séminaires et les experts

COMMUNIQUÉ

Les abbés Guy Noël Okamba et Ildevert Mathurin Mouanga, respectivement, recteurs des Grands séminaires de philosophie Mgr Georges Firmin Singha et de théologie Cardinal Emile Biayenda, informent tous les séminaristes inscrits pour le compte de l'année de formation 2019-2020 que la rentrée académique aura lieu le samedi 12 octobre 2019 à 17h 00.

La présence de tous est de rigueur.

CONGRÉGATION DU SAINT-ESPRIT

Le père Ferdinand Azegue n'est plus

Un des premiers spiritains camerounais, le père Ferdinand Azegue, a rejoint la Maison du Père. Il était de la promotion de feu Mgr Athanase Balla, évêque émérite de Bafia, doyen des évêques du Cameroun, décédé le 3 septembre dernier et inhumé en la cathédrale Saint-Sébastien de Bafia. Le père Azegue est mort quant à lui le 3 octobre 2019, à Yaoundé. C'est le père Albert Ndongo Assamba, supérieur provincial de la province spiritaine du Cameroun qui a annoncé son décès, survenu au Centre médical Le Jourdain, des suites de maladie. Ses obsèques se dérouleront du 16 au 17 octobre à Yaoundé. Il était âgé de 87 ans.

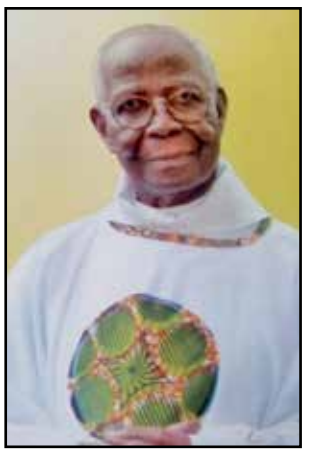

Père Ferdinand Azegue

Né le 21 février 1932 à Yaoundé, le père Ferdinand Azegue a été ordonné prêtre le 5 octobre 1958, à Chevilly-Larue, en France. Dans son pays d'origine et dans ses pays de mission, il a assumé plusieurs charges. Au Cameroun, il a été directeur du petit séminaire d'Akono, directeur national de l'enseignement catholique, curé de la paroisse Saint-Pierre de Kong à Yaoundé. Tandis qu'au Gabon, il a été curé de la paroisse Saint-Michel de Nkembo, à Libreville. Avant la configuration actuelle, où chaque pays constitue désormais une province à part entière, le père Ferdinand Azegue a été supérieur de la province spiritaine d'Afrique centrale qui autrefois regroupait les pays de la sous-région dont le Cameroun, le Gabon, le Congo ainsi que l'Angola. Il a été également supérieur de la Maison généralice des spiritains à Rome, en Italie, puis missionnaire en France et à Madagascar.

Lors de la messe du dernier adieu des fidèles et paroissiens de Saint-Pierre de Kong (Essos) à Mgr Athanase Balla, à l'occasion de l'ultime veillée du mercredi 25 septembre, c'est le père Ferdinand Azegue qui a prononcé l'homélie, dans une église ayant fait le plein. Parlant de son compagnon, il est revenu sur les moments passés avec l'évêque défunt, en le présentant comme *«un homme qui a aimé Dieu, qui a tout donné pour son œuvre»*. Peu prolixe, il a prêché que *«son leitmotiv a été l'amour du prochain»*. Cette messe avait réuni des ex-collaborateurs, religieux, amis et membres de la famille biologique du prélat. Elle avait précédé celle de ses funérailles le lendemain en la basilique mineure Marie-Reine des apôtres de Mvolyé, célébrée par Mgr Jean Mbarga, archevêque métropolitain de Yaoundé et celle en la cathédrale de Bafia par Mgr Julio Murat, nonce apostolique au Cameroun et en Guinée équatoriale.

Aristide Ghislain NGOUMA

COMMUNIQUE

La secrétaire générale de la Commission épiscopale de l'éducation catholique (CEEDUC), annonce que la XVème session du Conseil national de l'Ecole catholique se tient cette année du 15 au 17 octobre 2019, au Centre interdiocésain des œuvres (CIO), à Brazzaville, face lycée Chaminade, sous le thème: *«L'Ecole catholique face aux défis de l'éducation à l'humanisme scolaire pour construire une civilisation de l'amour».*

Sont conviés à prendre part à ces assises: les directeurs diocésains, les coordonnateurs sectoriels, les coordonnateurs locaux, les partenaires de l'Ecole catholique et les directeurs chefs d'établissements de l'Ecole catholique de l'archidiocèse de Brazzaville.

Pour la secrétaire générale de la CEEDUC,
Raoul SIKA
Chef de service des Ressources humaines et des affaires administratives

IN MEMORIAM

Professeur Narcisse ELE
05/10/15 - 05/10/19

Voici quatre ans que tu as répondu oui à l'appel de ton Seigneur, Lui qui a dit:
«Je suis le chemin, la vérité et la vie.
«Nul ne vient au Père que par moi!»
(Jean 14, 6)
Que sa Lumière sans déclin illumine ton visage et te procure le Repos Eternel!
Merci pour vos prières et toute marque se sympathie en sa mémoire.

Dieu nous bénisse!

Sa Famille

INSERTION LEGALE
CREATION D'UNE SARLU DENOMMEE JOA EVENTS
ETUDE DE MAITRE GABRIELLE DE KODIA, NOTAIRE
POINTE-NOIRE, AVENUE CHARLES DE GAULLE
(FACE SUPERMARCHE CASINO)
TEL.: 06 848 55 38 /05 014 14 11/EMAIL: gabrielle.dekodia@gmail.com

DENOMINATION: JOA EVENTS

FORME SOCIALE: SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE (SARLU)

DATE DE CREATION: SIGNATURE DES STATUTS SOUS SEING PRIVE LE 08 FEVRIER 2019

ENREGISTREMENT DES STATUTS: CENTRE DE POINTE-NOIRE TIE -TIE, LE 13 FEVRIER 2019, F°030/11 N°145

DUREE SOCIETE: 99 ANNEES A COMPTER DE LA CREATION DOMICILIATION INITIALE A COMPTER DE LA CREATION JUSQU'AU 20 JUIN 2019: S/C ETUDE MAITRE GABRIELLE DE KODIA, POINTE-NOIRE, AV. CHARLES DE GAULLE

GERANT: MADAME ANNE MARIE JOSIANE BRIDON NDOUTA, EPOUSE AKOBO DEMEURANT A POINTE-NOIRE (REPUBLIQUE DU CONGO), ARRONDISSEMENT 1, QUARTIER MPITA GENDARMERIE, 09, RUE DES DJEM

OBJET SOCIAL: ORGANISATION DE CEROMONIES, ORGANISATION DE DEFILES DE MODES, SERVICE TRAITEUR, MISE A DIPOSITION DE PERSONNEL, LOCATION DE MATERIEL POUR CEROMONIES, COMMUNICATION VISUELLE ET AUDIOVISUELLE, HEBERGEMENT,ORGANISATION DE VOYAGES TOURISTIQUES, TRANSPORT DE PERSONNES ET DE BIENS, LOCATION DE VEHICULES ET DE TOUT ENGIN DE LOCOMOTION, ACHAT,VENTE, LOCATION DE VETEMENTS ET D'ACCESSOIRES VESTIMENTAIRES, ACHAT, VENTE, LOCATION DE TOUT MATERIEL AYANT TRAIT AU SPECTABLE, A LA FETE, AU DEGUISEMENT , TOUTES PRESTATIONS DE SERVICES LIEES A LA FORMATION PROFESSIONNELLE, REPRESENTATION DE SOCIETES AYANT LA MEME SPHERE D'ACTIVITE, PRISE DE PARTCIPATIONS DANS DES SOCIETES, GESTION DE SES PARTCIPATIONS.

DATE D'IMMATRICULATION AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE POINTE-NOIRE: LE 19 FEVRIER 2019, RECEPISSE DE DEPOT DU 19/02/19, N°19 DA 211

NUMERO REGISTRE DU COMMERCE ET DU CREDIT MOBILIER (RCCM): CG/PNR/19 B 75.

POUR INSERTION

GABRIELLE DE KODIA, NOTAIRE

Etude de Maître Chantal Josiane LOCKO-MAFINA
Notaire
46, avenue William GUYNET, Immeuble Galerie marchande de l'ARC, 1er étage
Centre- ville - Brazzaville
E-mail: lockmaf@yahoo.fr / B.P.: 1542 /Tél.: 05 556 06 19/06 666 26 82
Brazzaville, République du Congo

AVIS DE CONSTITUTION D'UNE SOCIETE COMMERCIALE «SHENG YI XIN»

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital de UN MILLION (1 000 000) de francs CFA
Siège social: 21, avenue Edith Lucie BONGO ONDIMBA, Mpila, Brazzaville
(République du Congo)

Suivant acte authentique en date à Brazzaville du vingt-six août deux mil dix-neuf (26/08/2019), reçu par Maître Chantal Josiane LOCKO-MAFINA, Notaire, portant statuts d'une Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle dénommée «SHENG YI XIN», enregistrés aux recettes des impôts de Ouenzé le vingt-sept août deux mil dix-neuf (27/08/2019), folio 150/12 n° 1325, il a été constitué une société commerciale dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination sociale: La société a pour dénomination sociale «SHENG YI XIN»;

Forme sociale: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU);

Associé unique: Monsieur YE LIWEI;

Capital social: Le capital social est fixé à la somme de UN MILLION (1 000 000) F. CFA. Il est divisé en CENT (100) parts de DIX MILLE (10 000) Francs CFA chacune, souscrites et libérées en totalité;

Siège social: Le siège social est fixé à Brazzaville, 21, avenue Edith Lucie BONGO ONDIMBA, quartier Mpila;

Objet social: La société a pour objet, tant au Congo qu'à l'étranger:
Bâtiment et Travaux Publics (BTP);
Quincaillerie;
Vente de matériel de construction;
Commercialisation de vêtements, chaussures, sacs, et accessoires;
Import-Export.

Immatriculation: La SARLU «SHENG YI XIN» a été immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro CG-BZV-01-2019-B13-00161 du dix septembre deux mil dix-neuf (10/09/2019);

Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;

Gérants statutaires: Monsieur YE LIWEI.

POUR AVIS

Maître Ch. Josiane LOCKO-MAFINA

AVIS D'ANNONCE LEGALE:
CREDIT DU CONGO «CDCo»
SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION
CAPITAL: 10.476.730.000 FCFA
SIEGE SOCIAL: AVENUE AMILCAR CABRAL
BRAZZAVILLE (REPUBLIQUE DU CONGO)
CG/BZV/07 B 459 BP: 459

1/CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 03/05/18: NOMINATION DU DIRECTEUR GENERAL, M. Brahim AHABBANE, en remplacement de M. Abdelouahed EL KIRAM, démissionnaire. Dépôt au RCCM de BRAZZAVILLE le 07/10/19 sous le N°19 D 356.

2/ ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 03/05/18: NOMINATION D'UN ADMINISTRATEUR INDEPENDANT, M. Félix MOUKO, pour une durée de 6 exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/23. Dépôt au RCCM de BRAZZAVILLE le 07/10/19 sous le N°19 D 356.

3/ ASSEMBLEE GENERALE ORDNIAIRE DU 28/03/2017: MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES ET SUPPLEANT: Renouvellement du Commissaire aux comptes titulaire, Cabinet PRICE WATERHOUSE COOPERS-CONGO, sise à POINTE NOIRE, 32, avenue du Général de GAULLE, BP: 1306; Nomination du Commissaire aux comptes Titulaire, Cabinet Ernest & Young, Cabinet sis à BRAZZAVILLE, Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, BP: 84; Nomination des Commissaires aux comptes Suppléants, Cabinet M3B-Congo (Member of Mazars) et Monsieur Patrick Michel GAMASSA; le tout pour une durée de 6 années, soit jusqu'à l'issue de l'exercice statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2022.
Dépôt au RCCM de BRAZZAVILLE le 07/05/2018 sous références 18 DA 328.

4/ CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 20/09/16: NOUVEL ADMINISTRATEUR REPRESENTANT L'ETAT CONGOLAIS: M. Henri MENGA, en remplacement du sortant, M. ATTA MWANDZA
Dépôt au RCCM de BRAZZAVILLE le 04/05/2018 sous références 18 DA 2070.

5/ ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 03/06/2016: DEMISSION D'ADMINISTRATEUR, COOPTATION D'ADMINISTRATEUR, RENOUVELLEMENT DU MANDAT DES ADMINISTRATEURS:
Nomination par cooptation de M. Ismail DOUIRI en remplacement de M. Mounir OUDGHIRI Démissionnaire. Renouvellement des mandats des Administrateurs, savoir: La République du Congo représentée par M. ATTA MWANDZA; Groupe ATTIJARIWAFA Bank, représenté par M. Jamal AHIZOUNE; M. Mohamed EL KETTANI; M. Boubker JAI; M. Ismaïl DOUIRI; M. Oumar BOUNJOU; le tout, pour une durée de 6 ans jusqu'à l'issue de l'assemblée statuant sur les comptes de l'exercice clos en 2021.
Dépôt au RCCM de BRAZZAVILLE le 04/05/2018 sous références 18 DA 2070.

6/ CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 22/12/15: Soumission au Conseil de la désignation de M. Jamal AHIZOUNE, comme Représentant permanent du Groupe ATTIJARIWAFA Bank, suite à la démission de M. Mounir OUDGHIRI. Approbation par le Conseil de la cooptation de M. Ismail DOUIRI en remplacement de M. Mounir OUDGHIRI, pour la durée restante de son mandat.
Dépôt au RCCM de BRAZZAVILLE le 04/05/2018, sous références 18 DA 2071.

POUR ANNONCE

ETUDE DE MAITRE GABRIELLE DE KODIA
NOTAIRE A POINTE-NOIRE ARRONDISSEMENT I
CENTRE-VILLE, AVENUE CHARLES DE GAULLE
TEL.: 06 848 55 38 /05 014 14 11
EMAIL : gabrielle.dekodia@gmail.com

AVIS D'ANNONCE LEGALE: CHANGEMENT DIRECTEUR GENERAL

SOCIETE GENERALE IMMOBILIERE DU CONGO, EN SIGLE SOGICO
SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION
CAPITAL : 3.375.000.000 FCFA
SIEGE SOCIAL : HOTEL ELAIS, AVENUE CHARLES DE GAULLE
BP : 790 POINTE-NOIRE /REPUBLIQUE DU CONGO
CG/PNR/08 B 185

Suivant Conseil d'administration du 23 JUILLET 2019, enregistré à POINTE-NOIRE TIE TIE le 1ER AOUT 2019, F°141/15 N°913, déposé au rang des Minutes de Maître Gabrielle DE KODIA, Notaire à POINTE-NOIRE, le 26 juillet 2019, procès-verbal de dépôt enregistré à POINTE-NOIRE TIE TIE le 1ER août 2019, F°141/15, N°912, les Administrateurs ont décidé de nommer Monsieur Frédéric BREYTON, Directeur Général de la société, en remplacement de Madame Anne RODET, démissionnaire; ce, pour une durée indéterminée à compter du 1ER août 2019.

Dépôt enregistré le 02 AOUT 2019 au RCCM de POINTE-NOIRE sous références 19 DA 1067, RCCM MIS A JOUR LE 02 AOUT 2019.

POUR AVIS
GABRIELLE DE KODIA, NOTAIRE

ASSISTANCE AUX PERSONNES VULNÉRABLES

Des kits scolaires pour enfants vulnérables

Le projet *«Appui au développement des actions de prévention et d'assistance aux enfants vulnérables* (ADAPAEV)*»*, financé par l'Union Européenne à hauteur de 87% et réalisé par le Réseau des Intervenants sur le Phénomène des Enfants en Rupture (REIPER) suit son bonhomme de chemin. A la veille de la rentrée scolaire, la coordination du REIPER a remis des kits scolaires à 31 enfants issus de familles vulnérables et dont le niveau va du CP1 en 4e. Ces kits: cahiers, règles, cartables, stylos, protège-cahiers, gommes, crayons, paquets de craies et autres rames de papier, ont été réceptionnés par les mamans.

Les mamans de familles vulnérables avec les kits de leurs enfants

Elles étaient au total 11 mères de familles vulnérables identifiées, suivant des critères rigoureux, par les associations membres du REIPER, à recevoir ces kits. *«Tout enfant a besoin de ses parents. Il nous est impossible, à nous REIPER, de concevoir notre rôle vis-à-vis de l'enfant sans impliquer la famille, car l'enfant se construit avec sa famille. Les familles contribuent et participent quotidiennement à leur bien-être et à leur éducation. C'est pourquoi, nous avons remis à ces mères de famille des kits scolaires pour leurs enfants»*, a expliqué Joseph Likibi, coordonnateur du REIPER.

Ces familles vivent dans des conditions précaires: alimentation insuffisante, santé fragile, pauvreté; elle sont au cœur du projet ADAPAEV. Elles ont bénéficié en outre d'une allocation familiale allant de 20.000 à 40.000 F.CFA, suivant le nombre d'enfants à charge. *«Nous croyons que chaque famille, est capable d'agir pour produire du changement pour soi et pour les autres. Nous savons qu'ensemble, avec les familles, nous pouvons enrichir et changer la vie en changeant de regard»*, a soutenu Joseph Likibi.

Les onze mères se sont dites satisfaites par ce geste. Elles ont exprimé leur gratitude au REIPER. *«Je suis très ravie et remercie le REIPER qui nous a dotées de ces kits scolaires. Ils vont nous permettre d'assurer la rentrée de nos enfants sans trop de problèmes. Une fois de plus, je remercie toutes les personnes qui sont à l'origine de cette initiative»*, a dit Bazos Silou, une mère apprentie couturière. *«Je remercie le REIPER et Dieu pour ce noble geste à la veille de la rentrée scolaire. Je souhaite que cette initiative se poursuive et se pérennise pour que d'autres puissent en bénéficier»*, a affirmé Ela, une apprentie en coiffure.

Avec cette approche, il n'est plus seulement question de soutenir les enfants mais d'appuyer les familles pour qu'elles-mêmes prennent soin de leurs enfants. Puisque c'est leur rôle à elles et non celui de la société civile. Ainsi, ces 11 mères de familles vulnérables sont formées professionnellement, aujourd'hui, auprès des maîtres artisans, aux fins d'être appuyées dans la mise en place de leurs activités génératrices de revenus (AGR).

En agissant ainsi, le REIPER cherche à prévenir les difficultés éducatives en prenant appui sur ces mères de famille elles-mêmes, et en créant des conditions susceptibles de permettre aux parents de retrouver leur estime dans l'éducation de leurs enfants, pour mieux répondre à leurs besoins. *«Dans le même temps, nous aidons ces familles à prendre en charge leurs enfants, afin qu'elles restent pleinement concentrées sur leur formation»*, a complété Ferdinand Ngatali, vice-coordonnateur du REIPER.

Fort de ses 21 associations membres, le REIPER lutte quotidiennement pour les droits de l'enfant au Congo.

Viclaire MALONGA

FACE AUX DÉFIS DE SANTÉ DANS LES PAYS DU SUD

Les acteurs privés unissent leurs efforts

En vue de la prochaine conférence de reconstitution des ressources du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme prévue à Lyon (France) les 9 et 10 octobre 2019, les acteurs du secteur privé opérant dans les pays du Sud concrétisent leur volonté d'engagement. Ils s'associent aux côtés des institutions publiques et des organisations internationales au sein d'une plateforme *«Business for Global Health»*, pour replacer la santé des populations au cœur du développement économique.

Les pays du sud payent un lourd tribut aux maladies infectieuses

Selon l'OMS, les pays du sud payent un lourd tribut aux maladies infectieuses qui restent le défi majeur dans ces pays. Le VIH/Sida, la tuberculose et le paludisme constituent le premier fléau des maladies transmissibles. Ces maladies continuent de faire plus de 2,5 millions de morts par an; le VIH seul, malgré les progrès, tue encore 940. 000 personnes chaque année et le nombre de nouvelles infections ne baisse pas assez vite.

Face à ces situations exceptionnelles liées aux pandémies, les systèmes de santé demeurent fragiles, en témoigne la propagation du choléra suite au passage du cyclone Idai au Mozambique.

Les impacts sur le développement économique sont lourds: le paludisme est par exemple un frein au développement économique des pays avec une perte estimée à 10 milliards d'euro du PIB africain, selon la Banque mondiale, au-delà des pertes humaines engendrées. Mais, la nouvelle menace pour les pays du Sud dans leur ensemble reste la montée de nouvelles maladies non transmissibles comme le diabète et les maladies cardiovasculaires en partie liées à l'urbanisation rapide et à l'évolution des modes de vie et de consommation des populations. L'OMS indique que ces maladies sont responsables de plus de morts que le paludisme et la tuberculose. Dans certains pays africains comme l'Ile Maurice, la Namibie et les Seychelles, les maladies non transmissibles sont la cause de plus de 50% de tous les décès rapportés chez les adultes. En effet, un adulte africain a aujourd'hui une probabilité forte de mourir de l'une des principales maladies non transmissibles avec un taux de 19,4 %, rappelle l'OMS, qui estime que les pertes liées au manque de productivité dû aux épidémies et aux maladies en Afrique s'élèvent à 2. 400 milliards de dollars par an.

La santé reste insuffisamment investie par les acteurs du secteur privé

Contrairement à d'autres secteurs déjà engagés dans la transition vers de nouveaux modèles de partenariat public-privé (énergie-climat), la santé reste insuffisamment investie par les acteurs du secteur privé. Alors que l'ancrage local des entreprises constitue un levier d'efficience pour des programmes de santé adaptés aux besoins locaux et aux attentes des populations. Comme exemples illustrant cette réalité, on peut citer la Compagnie fruitière en Côte d'Ivoire, le Groupement de la filière Bois du Cameroun, la Chambre des mines de Guinée…

«Tirer parti des atouts du secteur privé est une stratégie-clé pour aider l'Afrique à relever les défis sanitaires et atteindre l'objectif de développement durable d'élimination des maladies transmissibles à l'horizon 2030. Car, les entreprises ont de nombreuses possibilités d'investir dans le renforcement des capacités des systèmes d'information et des laboratoires, la communication, les solutions de diagnostic, les produits pharmaceutiques de qualité, la formation des personnels de santé, la chaîne d'approvisionnement, la recherche, le mobile money, les innovations en matière de santé digitale.

Des bailleurs, comme le Fonds mondial, comprennent désormais que l'optimisation de la mise en œuvre des programmes qu'ils soutiennent financièrement passent nécessairement sur le terrain par un renforcement du partenariat avec le secteur privé» souligne Erick Maville, directeur général de l'association Santé en entreprise et président de la commission Santé du Conseil français des investisseurs en Afrique.

Une plateforme d'engagement des acteurs privés pour générer des moyens d'agir et innover

C'est dans cette perspective qu'a été créée la plateforme d'engagement Business for Global Health (B4GH)/Entreprises pour la santé mondiale, afin de mobiliser les acteurs privés, faciliter les synergies entre les entreprises et les acteurs publics pour ainsi replacer la santé au cœur du développement économique des pays du Sud. L'objectif de la plateforme étant de mutualiser des moyens pour co-investir en "circuit court" avec les bailleurs de fonds internationaux. Les entreprises mettent ainsi à disposition leurs compétences pour promouvoir les bonnes pratiques, l'innovation en santé et soutenir des projets collaboratifs dans les pays francophones d'Afrique et d'Asie du Sud-Est.

Le 9 octobre prochain, à l'occasion de la 6e conférence de reconstitution des ressources du Fonds mondial à Lyon, le plan d'actions de la plateforme d'engagement sera présenté à l'occasion d'un évènement du secteur privé réunissant des chefs d'entreprise en présence des personnalités officielles.

Plusieurs grandes entreprises ont d'ores et déjà annoncé leur contribution à la plateforme d'engagement, parmi lesquelles Atos, Allianz, Axa, Cerba HealthCare, Orange, Société Générale, Sogea-Satom, Sunu afin de participer à des projets collaboratifs de terrain dans la lutte contre les grandes pandémies, notamment en Afrique de l'Ouest et du Centre, en partenariat avec le Fonds mondial et d'autres bailleurs.

V. M.

EDUCATION

Une école moderne «Regard d'Afrique» ouvre ses portes

Il est connu que le véritable développement passe par le système éducatif. Le secteur privé, partenaire de l'Etat dans l'offre de l'éducation depuis l'avènement de la démocratie au Congo, poursuit son engagement. La liste des établissements d'Enseignement général privé ne cesse de s'élargir. C'est ainsi que le complexe scolaire *«Regard d'Afrique»* qui, récemment, a ouvert ses portes à Brazzaville vient s'ajouter aux autres. Cet établissement accueille les élèves de la maternelle jusqu'au CM2. *«Nous contribuons à l'épanouissement et au développement du système éducatif congolais dans la formation de l'élite de demain»*, a dit Arnaud Ndé, directeur général, à l'ouverture officielle de ce complexe.

Vue de la bibliothèque

Déclinant la philosophie de l'établissement fondée sur l'excellence, la qualité et l'efficacité, le directeur général a indiqué que l'objectif visé était d'amener les apprenants à l'issue de la période obligatoire du préscolaire et du primaire à une maîtrise de l'ensemble des exigences du socle commun défini par le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire, et de l'alphabétisation. *«Les programmes enseignés respectent les référentiels et directives de l'Enseignement primaire au Congo auxquels s'ajoutent quelques particularités afin de donner une dimension internationale à notre établissement»*, a indiqué Arnaud Ndé.

Regard d'Afrique se compose de dix salles de classe, d'une salle polyvalente servant de salle de projection et de réunions, de trois bureaux administratifs, d'une salle de professeurs et des sanitaires.

Le monde étant en perpétuelle évolution, l'équipe dirigeante de ce nouvel établissement entend adapter sa vision à la mutation mondiale. Ainsi, l'école est dotée d'une bibliothèque scolaire riche et variée. Un accompagnement personnalisé des apprenants en difficulté scolaire est proposé. A cela s'ajoutent l'apprentissage de l'Anglais au moyen de supports vidéos; l'initiation à l'informatique et aux nouvelles technologies. Et pour développer l'imagination créatrice des élèves, il est prévu des ateliers d'art plastique tout au long de l'année.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE
et Destévyle NKOU-NOUK'S
(Stagiaire)

RECHERCHE

Le CIRAD et l'Université Marien Ngouabi signent un accord de coopération

Le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD), une institution de recherches basée en France, et l'Université Marien Ngouabi sont désormais liés par un accord de coopération. Cet accord a été paraphé par le Dr Denis de Pommier, directeur régional du CIRAD pour l'Afrique centrale et le Pr Jean-Rosaire Ibara, recteur de l'Université Marien Ngouabi, le jeudi 3 octobre 2019 à Brazzaville.

Pendant l'échange des parapheurs

L'accord définit le cadre général de coopération entre les deux institutions. Il vise le renforcement des capacités des chercheurs de l'Université Marien Ngouabi, et la surveillance des maladies zoonotiques comme Ebola et la variole du singe. Les recherches qui seront effectuées permettront de comprendre davantage les mécanismes de transmission de la maladie à virus Ebola qui constituent un enjeu majeur de développement surtout dans les zones rurales.

Le vice-recteur de l'Université Marien Ngouabi, chargé des Affaires académiques, le Pr Jean-Maurille Ouamba, a salué la signature de cet accord qui va contribuer, selon lui, à la redynamisation de la coopération entre le CIRAD et l'Université Marien Ngouabi. *«Cet accord cadre qui définit un cadre général de la relance des accords entre l'Université Marien Ngouabi et le CIRAD, est accompagné d'un projet nommé Ebosursy qui embrasse une grande thématique francophone aujourd'hui, notamment les maladies émergentes. Nous ne pouvons préciser qu'une telle signature va redynamiser la coopération entre le CIRAD et l'université, mais en même temps, renforcer la coopération entre les institutions d'enseignements supérieurs et de recherches entre la France et le Congo»*, a-t-il affirmé.

Pour sa part, le directeur régional du CIRAD, Denis De Pommier, a donné quelques explications sur la manière de réduire la transmission de cette maladie émergente: *«Il était assez naturel de revenir vers l'Université Marien Ngouabi et sa Faculté des sciences et techniques pour mettre en place au Congo le projet recherche. En vue de connecter les échantillons, s'intéresser aux chauves-souris qui seraient un réservoir majeur de ce virus Ebola, l'écologie de la maladie, de son environnement, faire des captures d'animaux, des prélèvements biologiques selon un échantillonnage effectivement partagé avec d'autres sites.»*

Le projet Ebosursy, financé par l'Union européenne a été lancé en 2017 en Afrique centrale et de l'Ouest afin d'améliorer les capacités nationales et régionales de détection précoce des zoonoses dans la faune sauvage. Les porteurs du projet Ebosursy, l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), le CIRAD, l'Institut de recherche pour le développement (IRD) et l'Institut Pasteur apportent leurs expertises en matière de recherche en santé animale et humaine afin d'accompagner les dix pays partenaires dans la mise en œuvre de leurs stratégies de surveillance, prévention et contrôle pour cinq zoonoses majeures: les fièvres hémorragiques virales d'Ebola, Marburg, de la vallée du Rift, Crimée-Congo et Lassa. Et en renforçant la collaboration multisectorielle des différents acteurs, le projet Ebosursy va renforcer la capacité des acteurs à mettre en œuvre les systèmes de surveillance pour mieux anticiper, différencier et prévenir l'apparition de nouveaux épisodes épidémiques.

A.P. MASSAMBA

ANNONCE

REPUBLIQUE DU CONGO

PROJET DEVELOPPEMENT URBAIN ET RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRECAIRES (DURQuaP)

Avis d'Appel d'offres (AA0) N°: CG – DURQuaP –085 – Tx – AON

Pays: République du Congo
Nom du Projet: Projet de Développement Urbain et Restructuration des quartiers précaires (DURQuaP)
Prêt n°: 8588 – CG
Nom du marché: travaux de réhabilitation du marché domanial de SOUKISSA à Brazzaville dans le cadre de la mise œuvre du projet DURQuaP

Appel d'offres: CG – DURQuaP –085 – Tx - AON
Date de Publication: le 11 octobre 2019.
Date de dépôt: 11 novembre 2019

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement pour financer le Projet de Développement Urbain et Restructuration des quartiers précaires «DURQuaP» et a l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements éligibles au titre du Marché de travaux de réhabilitation du marché domanial de SOUKISSA à Brazzaville dans le cadre de la mise œuvre du projet DURQuaP.

2. L'Unité de Coordination du projet DURQuaP sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles pour exécuter les travaux de réhabilitation du marché domanial de SOUKISSA à Brazzaville dans le cadre de la mise œuvre du projet DURQuaP, en lot unique.

Une visite du site sera organisée par le DURQuaP le 17/10/2019 à 10 heures locales (heure d'arrivée à 9h 30 minutes au siège du projet. Les frais de la visite sont à la charge du soumissionnaire et non remboursables.

3. La procédure d'appel d'offres se déroulera conformément aux procédures d'appel d'offres international spécifiées dans les Directives relatives à la passation des marchés financés par les prêts de la BIRD ou les crédits de l'AID, édition janvier 2011 révisée juillet 2014; elle est ouverte à tous les soumissionnaires des pays qui répondent aux critères d'éligibilité, tels que définis dans les Directives.

4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Coordination du Projet DURQuaP et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse indiquée ci - dessous de 9 heures à 15 heures, heure locale.

5. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessous contre un paiement non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA.
Le paiement devra être effectué par versement d'espèces au compte intitulé «CDco DURQuaP produit DAO» ouvert à la Banque CREDIT DU CONGO/Brazzaville en indiquant la référence de ce DAO dont les références sont:

Banque	Agence	Compte n°	Clé	IBAN	Domiciliation
30011	00020	90000182786	22	CG39 3001 1000 2090 0001 8278 622	CDco DURQuaP produit DAO

Le dossier d'appel d'offres pourra être retiré au secrétariat du Projet DURQuaP auprès de l'assistante dudit projet sur présentation de la preuve de paiement.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 11/11/ 2019 à 10 heures locales. La procédure de remise des offres par voie électronique ne sera pas permise. Toute offre reçue en retard sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent à l'adresse ci – dessous à 10 heures 30 minutes, heure locale.

7. Les offres doivent comprendre une garantie de l'offre d'un montant équivalent de dix millions (10 000 000) francs CFA, et elle sera libéllée en franc CFA (F.CFA)

8. Les exigences en matière de qualifications sont contenues dans le dossier d'appel d'offres.

Une marge de préférence ne sera pas octroyée aux soumissionnaires éligibles. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

9. Les (le) Soumissionnaires sélectionnés devront terminer les travaux dans un délai de douze (12) mois calendaires (saison des pluies comprises) maximum à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est:

Secrétariat DURQuaP
A l'attention du Coordonnateur
Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, 5ème étage Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya); Croisement Route de la Base militaire avec le Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO;
BP: 14 729 – Brazzaville – République du Congo.
Tél: (+ 242) 06 667 22 29 /22 613 90 36 - Email: cep-durquapdggt@gmail.com

Le Coordonnateur

BATOUNGUIDIO

CENTRE CULTUREL RUSSE DE BRAZZAVILLE

Le nouveau livre d'Aubin Banzouzi présenté au public

Licencié en langue et littérature Françaises en 2008, professeur certifié de lycée option français issu de l'Ecole normale supérieure en 2012, journaliste indépendant et étudiant en théologie en vue de la prêtrise, Aubin Banzouzi a présenté et dédicacé, jeudi 26 septembre 2019, au Centre culturel russe de Brazzaville, son ouvrage intitulé: «Plumes fécondes. La beauté de la littérature congolaise d'ailleurs» publié en septembre 2019, aux éditions Renaissance africaine. Le panel était composé des écrivains Ramsès Bongolo, Pierre Ntsémou et Winner Dimixson Perfection, qui ont joué respectivement le rôle de modérateur, présentateur et critique littéraire.

Aubin Banzouzi entouré de Pierre Ntsémou et Winner Dimixson Perfection

La cérémonie de présentation et de dédicace s'est tenue en présence de la directrice de la culture et des arts Mireille Opa-Elion, du directeur de la bibliothèque nationale François Onday Akiera, du directeur du Centre culturel russe Sergey Belyaev et du président du Forum des gens de Lettres Jessy Loemba.

François Akiera, Sergey Belyaev, Aubin Banzouzi et Jessy Loemba

''Plumes fécondes'' est une anthologie de 338 pages qui est une compilation des articles que l'auteur réalisé dans les médias (aux Dépêches de Brazzaville et à la Semaine Africaine).

Selon l'écrivaine et critique littéraire Winner Dimixson Perfection, ce livre se distingue d'autres anthologies dans la mesure où il n'est pas un assemblage de quelques extraits ou morceaux choisis d'ouvrages, mais plutôt un travail analytique et descriptif réalisé sur une centaine d'ouvrages lus en intégralité par l'auteur.

Aubin Banzouzi, parlant de son livre, a affirmé à la manière d'un sage bantou: *«Ce livre est comme le tronc d'un arbre conduisant aux différentes branches qui portent de beaux fruits ; et si vous voulez cueillir ces fruits, ne vous arrêtez pas au tronc, car c'est après avoir découvert ces savoureux fruits que je me suis dit qu'il ne faut pas les garder pour soi mais les rendre visibles pour que d'autres aussi puissent en déguster. Ce livre comme un pont ouvre à d'autres chemins ; si vous vous arrêtez sur le pont, vous n'arriverez pas à bon port. Les chemins dont il est question ici sont les différents ouvrages analysés dans l'anthologie et ceux qui n'y figurent pas.»*

Le but de ce livre, a rappelé Pierre Ntsémou, un autre membre du panel, est de rendre visible les talents cachés des écrivains congolais et africains de langue française, en divulguant leurs ouvrages, afin qu'ils soient mieux connus, à l'instar de ceux des pionniers comme Jean Malonga et Marie Léontine Tsibinda et d'autres écrivains de la nouvelle génération, comme Omer Massem ou Virginie Awe. Cet ouvrage offre le panorama de la littérature congolaise dans sa globalité dont il rassemble divers genres dont le roman, la poésie, le théâtre et l'essai. Après avoir félicité l'auteur pour cette œuvre colossale et de haute facture, le public s'est rué sur les livres en vue de la dédicace, au point d'épuiser tout le stock. Rappelons que le deuxième stock sera bientôt disponible dans la librairie des Dépêches de Brazzaville vers la Gare et la librairie Xamor au marché Total, au prix de 15.000 FCFA.

Mme Mireille Opa-Elion et d'autres écrivains suivant la présentation du livre

Diachiley MASSAMBA
(Stagiaire

ETUDE de Maître Anicet BALHOU
Notaire
B.P.: 4171; Tél.: (242) 05.557.44.10
E-mail: etude.anicetbalhou@yahoo.fr
Etude sise à l'Immeuble C.N.S.S, 3e étage, porte 303,19,
Avenue Charles DE GAULLE,
Pointe-Noire; REPUBLIQUE DU CONGO

INSERTION LEGALE

Aux termes des résolutions du Procès-verbal d'Assemblée Générale Ordinaire, reçu en la forme authentique par le notaire soussigné, en date du dix-sept septembre deux mille dix-neuf à Pointe-Noire, enregistré le dix-huit septembre de la même année sous le n°7928, folio 172/60.

Les Associés de la Société «GREEN SERVICES», Société A Responsabilité Limitée, au capital de Francs CFA 22.000.000, dont le siège est sis à Pointe-Noire, 76, Avenue Gustave ONDZIEL, Centre-ville (en face de Cofibois), B.P.: 736, immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le n° RCCM CG/PNR/13 B 1030;

Ont entre autres, décidé:

- De la nomination, en qualité de Commissaire aux Comptes de la société GREEN SERVICES, la société en Organisation en Contrôle et Expertise Comptable, en sigle «SOCEC»;
- D'Approuver le bilan positif de l'exercice clos 2018 et décidé de la réaffectation des sommes dont s'agit en capitaux propres.

Une expédition du Procès-verbal de ladite Assemblée a été déposée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire et en conséquence, le numéro 19 DA 1232 a été attribué audit dépôt.

Pour avis,

Le Notaire

Hugues Anicet MACAYA BALHOU

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

A LA DEMANDE DU: Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR), Bureau de la Représentation au Congo à Brazzaville;
Le Groupement des Commissaires-Priseurs, Maîtres ESSEBO Benoît et LANDZE Edgard.

PROCEDERA:
- LE SAMEDI 19 OCTOBRE 2019, A 10 HEURES PRECISES;
- Dans l'enceinte de l'Ex-garage de la Société ESCOM, situé en face de l'Institut Supérieure de Gestion (ISG) de l'Université Marien NGOUABI, à M'pila, Centre-ville,

A la vente aux enchères publiques, aux plus offrant et derniers enchérisseurs des équipements du HCR constitués de:
Des véhicules 4x4 de marque, TOYOTA Land Cruiser, TOYOTA Land Cruiser Hard-Top, TOYOTA Prado, TOYOTA Hilux Double Cabine, Camion MERCEDES 10-17, Groupe électrogène, Ordinateurs, des Laptops, du mobilier et matériel de Bureau, ainsi que d'autres biens.

Toute personne intéressée à ladite vente doit payer avant la vente, au siège du Groupement des Commissaires-priseurs H.J, situé au n°05, rue Louis TRECHOT, en face de la Primature ou au lieu de la vente, une caution remboursable ou déductible de Cinq Cent Mille (500 000) Francs CFA pour les véhicules et Deux Cent Cinquante Mille (250 000) Francs CFA pour les autres articles.

La visite des véhicules et les autres biens s'effectuera au lieu de la vente indiqué dessus, à compter du 14 au 18 octobre 2019, de 09 heures à 16 heures.

Les véhicules sont vendus sous douane et leur enlèvement par l'acheteur ne peut se faire qu'après paiement du prix intégral et apurement des droits et taxes de douane.

Les autres conditions de vente seront remises à chaque soumissionnaire, au moment du versement de la caution.

Pour toute information, contacter:

Maîtres: - ESSEBO Benoît, Tél.: 05 551 07 22/06 634 70 27
- LANDZE Edgard, Tél.: 05 558 7585/06 665 23 41

Fait à Brazzaville, le 02 octobre 2019

Le Groupement

Maître ESSEBO Benoît

LIGUE 1 DE FOOTBALL DU CONGO

Exultation, lamentations et clubs fantômes!

Le championnat de Ligue 1 du Congo saison 2019-2020, attendu avec une dose de curiosité, vient de connaître sa toute première journée. Une journée marquée par, entre autres, les forfaits du FC Kondzo et de l'AS Cheminots, puis le tonitruant début du promu, Racing Club de Brazzaville (RCB), qui a laissé sans voix les supporters de

RCB-Diables-Noirs: le petit poucet a eu le toupet de faire trembler son aîné d'adversaire

Diables-Noirs en tenant leur équipe en échec. Il reste à en vivre la suite.

Deux matches devaient ouvrir la compétition samedi 5 octobre au Stade Président Massamba-Débat, à Brazzaville. Malheureusement, les protagonistes du premier match n'ont pu en découdre. Et pour cause: FC Kondzo a choisi l'école buissonnière. Cela ne fait pas sérieux, a dit un observateur. Et JST qui l'attendait sur la pelouse, a ramassé les trois points de la victoire, sans transpirer.

Sur ces entrefaites, RCB et Diables-Noirs ont voulu en découdre. Pour se quitter dos à dos (0-0). Un match nul qui fait grand bruit dans… les fiefs des Diables-Noirs. Où l'on digère mal un tel résultat. Oui, les jeunes du RCB ont eu le toupet de faire douter leurs aînés d'adversaires qui ne peuvent s'en prendre qu'à eux-mêmes. Car ils ont gâché une cargaison d'occasions nettes de buts.

Ils ont été relayés, dimanche 6 octobre, par l'Etoile du Congo et Patronage Sainte-Anne, d'une part; Tongo FC et CARA, d'autre part.

Si les Aiglons ont réussi un éclair de génie par Guelord Diafouka (67e), qui a inscrit l'unique but de la partie d'une frappe lourde et limpide à montrer dans les écoles de football, Etoile du Congo et Patronage Sainte-Anne ont, par contre, sué sang et eau sous la canicule de 14h. Nababa ayant ouvert enfin le score pour les enfants de Sainte-Anne à la 74e minute de jeu, les yeux de ceux qui, la veille, avaient prêté leurs voix aux fans d'une équipe pour saluer la chute d'un rival encombrant, étaient en train de sortir des orbites. Ce début de dénouement faisait jaillir Rochel Kivouri qui remettait les pendules à l'heure dans le temps additionnel (90e +2): 1-1.

A Owando, un but de Yannick Mbemba Bonkoy en première mi-temps a permis à l'AS Otohô de prendre le meilleur sur les militaires d'Inter Club: 1-0.

C'est sur ce même score (1-0) que V.Club-Mokanda a eu raison de Nico-Nicoyé au Complexe omnisports de Pointe-Noire.

Enfin, il faut signaler la défection de l'AS Cheminots. Attendus au Stade Paul Moukila ''Sayal'' de Dolisie, pour en découdre avec l'AC Léopards, les hommes du rail n'ont pas effectué le déplacement. Sans doute vont-ils écoper d'un forfait, eux-aussi!

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Rappel des résultats: FC *Kondzo-JST (0-3/FF), RCB-Diables-Noirs (0-0), Patronage Sainte-Anne-Etoile du Congo (1-1), Tongo FC-CARA (0-1), AS Otohô-Inter Club (1-0), V.Club-Mokanda-Nico-Nicoyé (1-0), AC Léopards-AS Cheminots (3-0/FF).*

Déjà le spectre des gradins vides

Les amoureux du football congolais attendent beaucoup du championnat cette année. Provoquera-t-il plus d'engouement que le précédent? Tout dépendra de ce qu'en feront les équipes, mais aussi les dirigeants fédéraux et les arbitres.

Il ne faudra pas oublier les entraîneurs qui pensent le jeu et la stratégie des équipes. Le retour du public dans les gradins des stades dépend donc, plus que jamais essentiellement, de la prestation de leurs équipes. Plus le spectacle sera bon, plus le public renouera avec la confiance. Et reviendra dans les gradins. Dans le cas contraire, on constate, souvent avec tristesse, son désengagement. Le phénomène est propre à tous les pays du monde où le football est roi. Pour résumer, le public et les recettes aux guichets, sont fonction de la qualité du jeu…

Mais le concours du public, ce n'est pas seulement l'argent qu'il laisse dans les caisses des stades. Il lui est aussi demandé davantage de sportivité (fair-play) et de sens civique. Comme dirait l'autre, quel serait le sort de la meilleure équipe lorsqu'elle viendrait à manquer de soutiens en vuvuzelas, et dans sa cité et dans son pays?

Jean ZENGABIO

LE SAVIEZ-VOUS?

***LOURDS A QUITTER LE STADE.** Les supporters des Diables-Noirs étaient amers après le match nul que le RCB a imposé à leur équipe. Et ils étaient les derniers à quitter les environs du Stade Massamba-Débat. Comme s'ils guettaient... une troisième mi-temps!*

***PREMIERS BRUITS DE CHORALE.** On doit au groupe d'animation de Patronage Sainte-Anne les premiers roulements de tam-tam…du championnat au Stade Massamba-Débat. Les groupes des autres équipes suivront-ils le week-end prochain, lors de la deuxième journée? On attend.*

***DES BUTS ANNULÉS.** L'arbitrage de Babakissi a soulevé un tollé. Ce sont les supporters d'Etoile du Congo, furieux, qui l'ont contesté pour avoir eu le courage d'annuler deux buts de leur équipe inscrits avant la mi-temps pour «hors-jeu».*

***PREMIERS JETS DE PROJECTILES A MASSAMBA-DEBAT.** Le match nul concédé par l'Etoile du Congo a résolu certains de ses supporters à en faire payer le prix à l'arbitre de leur match. Il a été salué par un jet nourri de projectiles en rejoignant les vestiaires à la fin de la partie. Il était sans protection. Un épisode qui a fait dire à certains que l'organisateur de la compétition ne se préoccuperait pas tout à fait de la sécurité de ceux qu'il envoie sous la canicule. Des joueurs adverses ont été également visés.*

***ARBITRES SOUS ESCORTE POLICIERE.** Afin d'échapper à quelques supporters d'Etoile du Congo furieux, le corps arbitral du match Patronage Sainte-Anne-Etoile du Congo a quitté le stade Massamba-Débat sous escorte policière.*

***DE L'EAU, LES GARS!** Les joueurs des équipes ayant disputé les matches programmés à 14h dimanche avaient énormément soif…. Et ils ont bu beaucoup d'eau, canicule oblige. Pour défier la chaleur qui a déferlé sur la pelouse, il n'y avait qu'à ingurgiter des quantités incontrôlées d'eau. Aussi la course vers les points d'eau a-t-elle constitué un second spectacle…où il n'y a eu que des vainqueurs.*

***FLORENT, SEUL CONTRE TOUS.** Supporter inconditionnel du CARA, toujours assis au milieu de ceux des Diables-Noirs à droite de la loge des officiels, Florent a surpris dimanche par son calme alors que son équipe s'expliquait avec Tongo FC sur la pelouse. On ne l'a pas entendu ''gueuler'', lui qui est unique dans l'art de forlancer ses ouailles.*

***ENTRAÎNEURS EN UNIFORME.** L'entraîneur du CARA, Jean-Eloi Mankou, et son homologue du Tongo FC, Elie Ossété, étaient habillés de la même façon: pantalon kaki, chemise blanche et basket noir. «Est-ce une dotation de la CAF?», s'est interrogé, l'air moqueur, Florent, l'inconditionnel des Aiglons.*

***ATTAQUANTS PEU BAVARDS.** Le nombre de buts marqués lors de la première journée est dérisoire, même si on ne s'affole pas encore. On constate. Les prochaines journées corrigeront-elles cette tendance? Le public l'espère, même si les chasseurs de buts ne seraient plus légion sur les stades congolais.*

***RECETTE DE MISERE.** Les matches du dimanche ont produit une maigre recette à Brazzaville. La preuve: Etoile du Congo, Patronage Sainte-Anne, CARA et Tongo FC sont passés au guichet pour ne percevoir à peine que 4.150 francs CFA chacun. Cela interpelle les formations. Roland Malonga, président de Patronage Sainte-Anne, en est presque tombé des nues. Les charges de son équipe liées au match inaugural sont estimées à un peu plus de 1 million de francs CFA.*

FOOTBALL/ DIABLES-ROUGES A

Candido Valdo plaide la prudence et défend ses choix

Il y a quelques jours, Candido Valdo a dévoilé sa liste pour le déplacement des Diables-Rouges en Thaïlande où ils se sont envolés dimanche 6 octobre pour y affronter la sélection nationale de ce pays. Comme à chaque livraison de liste, les critiques n'ont pas manqué. La convocation de certains éléments en manque de temps de jeu, par exemple, reste très discutable. Valdo a répondu sans détours aux questions de La Semaine Africaine.

Pourquoi avoir attendu six mois (Ndlr: le 24 mars 2018 contre le Zimbabwe) pour faire rejouer l'équipe à nouveau?

**Cela ne dépend pas de moi; je ne suis pas le décideur. Et bien plus, à cause de la situation financière difficile que traverse le pays, le football n'est pas une priorité, alors que les hôpitaux et les écoles sont dans le besoin.

Des matchs prévus lors de la précédente journée FIFA (Ndlr : Gabon et Mauritanie) ont été annulés. Que s'est-il passé?

**Je vous l'ai dit; c'est le même problème! Il y a des données économiques qui compliquent la tâche. On dépend de l'État qui doit financer pour qu'on joue. S'il ne le fait pas, que pouvons-nous faire? Rien. Nous ne sommes pas autonomes; nous dépendons de l'État.

Pourquoi le choix de la Thaïlande, alors que le monde compte 210 nations de football?

**Ce n'est pas nous qui avons choisi la Thaïlande, c'est elle qui nous a choisis. C'est elle qui supporte la totalité de nos frais. Nous n'aurions disputé aucun match pendant cette trêve internationale sans son invitation. Quand l'invitation nous est parvenue, je suis allé voir le président Mayolas pour lui dire: vaut mieux la Thaïlande que rien. Même si ce n'est pas le top niveau, pour l'instant nous n'avons pas les moyens financiers pour négocier un match avec un adversaire de notre choix. Notre adversaire (ndlr: le Sénégal), par contre, jouera le Brésil en amical. Donc on ne peut pas rester les bras croisés pour attendre novembre. L'essentiel, c'est de jouer même si on n'aura qu'un seul match. Vaut mieux ça que rien.

Vous avez convoqué des joueurs comme Obambot et Ibara qui manquent du temps de jeu dans leurs clubs. Par contre, on note l'absence de Sylver Ganvoula, l'homme fort du moment. Des explications?

Candido Valdo

**Cette liste ne sera pas forcément celle que je livrerai pour le match contre le Sénégal. Il y a des joueurs que je n'ai pas besoin de convoquer pour ce match parce que je les connais déjà, mais l'ossature de l'équipe est là. Mon but est de gagner contre le Sénégal, le match de la Thaïlande m'aide tout simplement à bien me préparer. A propos de l'absence de Ganvoula sur ma liste, rappelez-vous qu'il y a quatre mois, personne ne voulait le voir en sélection. C'est un joueur que j'ai déjà eu sous mes ordres. Pour Obambot et Ibara, je sais pourquoi je les ai appelés. Ibara, surtout, est l'un de mes joueurs de confiance. Béranger (Ndlr : Itoua) pourrait aussi m'être utile pour le match du Sénégal. J'aurai besoin des guerriers contre le Sénégal puisqu'on croisera par la suite la Guinée (Ndlr: le 19 octobre 2019). Si Ganvoula, Tsoumou ou autres... peuvent nous aider à battre le Sénégal, je vais les appeler sans problème, parce que j'ai besoin des joueurs combatifs. Je connais déjà tous ces joueurs et certains nouveaux qui devaient nous rejoindre lors de la précédente journée FIFA.

Une idée sur ces nouveaux? avaient-ils donné leur accord?

**Ils sont nombreux, tels que Tchimbembe, Massouema... qui avaient déjà dit oui; Mazikou, qui m'a demandé qu'il s'installe dans sa place de titulaire en club. Poaty m'a dit qu'il est Français. N'Soki et Maouassa sont de parents congolais, mais nous n'arrivons pas encore à les faire venir parce qu'on ne possède pas des arguments de taille pour les convaincre, soit en améliorant nos conditions et devenir professionnels pour convaincre ces jeunes joueurs de rejoindre la sélection congolaise, soit ça deviendra plus compliqué pour nous de temps en temps, et on continuera de les perdre en faveur des autres nations.

Quel aspect de chose aimeriez-vous voir être amelioré par rapport à votre dernière campagne?

**Le vrai problème, que ce soit pour nous ou pour d'autres nations africaines, c'est l'organisation. A chaque rassemblement, il y a toujours des problèmes. Certains joueurs arrivent souvent au rassemblement avec un retard de trois voir quatre jours après la date retenue. Or, nous sommes limités par le temps de travail. Il faut être mieux organisé que les autres pour arriver à de bons résultats.

Qu'en est-il du cas Tchibota?

** Je comptais beaucoup sur lui pour ce match, puisque j'ai suivi toutes ses prestations en club. Mais j'ai appris avec douleur sa blessure. C'était dur, parce que je voulais lui donner sa chance et voir comment l'utiliser avant le match du Sénégal. Curieusement, le jeudi j'apprends qu'il est sur la touche avec son club en Ligue Europa. Je dis que ce n'est pas à moi qu'il a menti; mais au Congo et tout son peuple. Je vais en parler avec le président Mayolas pour savoir quoi faire. Ce comportement devient le véritable problème des footballeurs congolais, l'indiscipline. Plusieurs se sont égarés parce qu'ils n'ont pas suivi de bons conseils. Nous avons des joueurs très talentueux qui peuvent jouer dans des grands clubs en Europe, malheureusement à tout moment qu'on leur présente un billet d'argent, ils partent sans réfléchir, jusqu'au bout du monde.

Le Congo a un réel problème de gardien de but. Avez-vous déjà trouvé des solutions à ce poste avant le Sénégal?

**Nos gardiens locaux sont en manque de formation professionnelle spécifique à leur poste. À mon avis, il faut un séminaire pour leur apprendre les techniques des grands gardiens de but. Ils ont atteint le plafond qu'un gardien congolais local doit atteindre; il faut maintenant compléter cela par une formation de l'extérieur.

Propos recueillis par
Dimitri Davy MACKITA
(Stagiaire)

Pour une baisse du coût du mariage coutumier au Congo

Le mariage coutumier représente l'une des institutions les plus fortes de notre société, singulièrement de l'ethnie Kongo.

Traditionnellement, il exerce sa primauté sur le mariage à l'état civil et sur le mariage religieux.

Notre propos de ce jour se propose de débattre du coût standard de ce mariage, en se référant aux usages chez les Kongo à Brazzaville. Auparavant, il nous a paru judicieux d'en présenter les différentes modalités pour un meilleur éclairage.

En pratique, le mariage coutumier est contracté successivement auprès de la famille paternelle de la fiancée, puis dans un second temps, auprès de de la belle-famille maternelle. Parfois, il est célébré conjointement en présence de ces deux familles.

Le mariage coutumier peut se réaliser en plusieurs étapes. En guise de préliminaire, le fiancé va se présenter auprès du futur beau-père, en lui offrant quelques bouteilles de boissons diverses et une certaine somme d'argent à sa discrétion. C'est l'étape de la présentation à l'issue de laquelle les deux fiancés peuvent cohabiter.

Un pas de plus, le fiancé vient auprès de la future belle-famille muni des casiers de boissons et, là aussi, d'une somme d'argent prédéterminée (stade dit du premier et du deuxième vin).

Enfin, le mariage se parachève par la dot où les apports du fiancé comprennent ce qui suit:

- La boisson (troisième vin);
- Articles d'habillement pour le beau-père (dont notamment un costume)

Pr Prosper Senga

et pour les tantes paternelles (des pagnes de qualité supérieure);

- Des objets divers offerts en nature ou en espèces;
- Enfin, la dot proprement dite.

Celle-ci qui représente une somme d'argent substantielle fait habituellement l'objet de négociation entre les deux parties en vue d'en déterminer le montant définitif. En fait, la dot est légalement fixée à 50.000 F. CFA. Mais les familles ignorent volontiers cette disposition. Ainsi, la dot avoisine aisément la somme de 500.000 F. CFA et parfois va bien au-delà.

Certaines familles s'auto-refusent cette surenchère pour ne pas donner l'impression de marchandiser leur fille,_ de la «vendre».

En retour, la belle-famille offre un repas aux invités, puis à la fin de la cérémonie, remet au fiancé des objets divers, dont nécessairement deux moutons (un male et une femelle).

Le coût du mariage coutumier sous-entend essentiellement les dépenses engagées par le fiancé.

Ainsi, nous n'insisterons pas sur l'investissement effectué par la belle-famille dans l'organisation matériel de la cérémonie: aménagement des lieux du mariage, réception des participants sous forme de repas (nombre d'invités illimité), dons au fiancé en retour comme sus-indiqué.

Le mariage comportant deux volets, le fiancé va aussi se présenter dans un deuxième temps auprès de la future belle-famille pour une démarche presque similaire (du premier au troisième vin, objets divers notamment articles pour l'habillement de la mère et des tantes maternelles, somme d'argent constituant la dot). Ceci lorsque le mariage coutumier n'a pas réuni conjointement les deux belles-familles paternelle et maternelle.

Ce double mariage représente pour les jeunes hommes un investissement onéreux, susceptible d'entamer, de freiner leur détermination d'aller au mariage. Alors, que faire en vue d'améliorer la donne.

- En milieu urbain, il peut paraître inadapté d'exiger du matériel aratoire (houes, machettes, pelles);
- Le nombre de tantes à habiller peut-être dans un consensus général limité à trois, par exemple.
- Le repas peut être ramené à un cocktail comme naguère, en lieu et place d'un repas dont le nombre d'invités est illimité;
- Ainsi, par voie de conséquence, pourraient être revus à la baisse l'apport du fiancé et les dépenses de la belle-famille;
- Même le don de la belle-famille au fiancé ne pourrait se limiter qu'à deux moutons à l'exclusion de tout autre chose.

Terminons pour dire que des évolutions sont possibles, malgré tout, en estimant que: *«Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas, mais c'est parce que nous n'osons pas que les choses sont difficiles».*

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité – Travail – Progrès

BANQUE MONDIALE

MINISTERE DU PLAN DE LA SATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
PROJET DE RENFORCMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES
Unité de Coordination du Projet
Courriel: pstatcongo@gmail.com

N° Avis : AMI N°013/PSTAT MANIFESTATIONS D'INTERET/DMI/C/19

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS POUR LE RECRUTEMENT D'UN(E) CONSULTANT(E) CHARGE(E) DE L'ELABORATION DU MANUEL DE PROCEDURES DE LA SOUS-COMPOSANTE «SYSTEME DE PAIEMENT DES PRIMES SELON LE FBR» DU PROJET PSTAT

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu une avance sur le crédit additionnel de l'Association internationale de développement (IDA) pour la préparation des activités du « Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de cette avance pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : «Elaboration du manuel de procédures de la sous- composante «Système de paiement des primes selon le financement basé sur les résultats (FBR)»du projet PSTAT ».

2. Le présent avis à Manifestation d'intérêt a pour objectif le recrutement d'un consultant individuel chargé d'élaborer le manuel de procédures de la sous- composante «Système de paiement des primes selon le financement basé sur les résultats (FBR)»

3. Le manuel de procédures vise à décrire les mécanismes d'un système d'incitation au bénéfice des cadres du système statistique national (SSN) travaillant sur les recensements et enquêtes sous financement PSTAT.

4. L'Unité de coordination du Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT) invite les consultants individuels à fournir en français sur support papier et/ou par voie électronique (Word ou PDF), un dossier de candidature comprenant : un CV détaillé indiquant les missions similaires exécutées, une lettre de motivation.

5. Profil du consultant :

* Être titulaire d'un diplôme BAC+5 ou plus en droit ou en économie ou équivalent ;
* Avoir au moins une expérience dans le montage et la mise en œuvre de projets de développement ;
* Avoir une bonne connaissance de la chaîne des activités de production et de diffusion des statistiques ;
*Avoir une bonne connaissance des procédures des bailleurs de fonds et particulièrement celles de la Banque Mondiale ;
* Avoir réalisé au moins deux (02) missions similaires au cours des dix (10) dernières années.

6. La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale de juillet 2016.

7. La durée de la mission est estimée à cinquante (50) homme/jours (H/J).

8. Les consultants intéressés peuvent obtenir les termes de référence de la mission à l'adresse ci-dessous, de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures (heures locales), du lundi au vendredi.

9. Les dossiers de candidature doivent être déposés à l'adresse ci- dessous au plus tard le lundi 22 octobre 2019 à 16h00 et porter clairement la mention « RECRUTEMENT D'UN(E) CONSULTANT(E) CHARGE(E) DE L'ELABORATION DU MANUEL DE PROCEDURES DE LA SOUS-COMPOSANTE «SYSTEME DE PAIEMENT DES PRIMES SELON LE FBR» DU PROJET PSTAT »

10. L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est :

Bureau Passation de Marchés
A l'attention du Coordonnateur
PROJET DE RENFORCEMENT
DES CAPACITES EN STATISTIQUES
UNITE DE COORDINATION DU PROJET,
À BRAZZAVILLE, DERRIÈRE L'AMBASSADE
DES ETATS UNIS D'AMÉRIQUE AU CONGO, BLOC1,
PARCELLE 70/59 BIS,
ARRONDISSEMENT 2 BACONGO
Tél : +242 22 613 31 08: pstatcongo@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 08 octobre 2019

Coordonnateur du PSTAT,

Patrick Valery ALAKOUA.-

Centrale Electrique du Congo S.A.
Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Au Capital Social de 44.732.000.000 de francs CFA
N.I.U.: M2008110000722120
Siège Social: 292, Avenue du Havre
B.P. 1246 Pointe-Noire (République du Congo)
R.C.C.M. Pointe Noire: CG/PNR/08 B 608

AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS N°002/DICA/CEC/19

«RENOVATION, GESTION LOCATIVE ET HOTELIERE ET SERVICE DE RESTAURATION A LA BASE DE VIE DE LA CENTRALE ELECTRIQUE A COTE MATEVE»

1- La CEC S.A. est une société anonyme avec Conseil d'Administration dont la mission principale est la production de l'électricité à partir de la centrale électrique à gaz située à Pointe-Noire, au quartier Cote Matève, et la commercialisation de l'énergie produite.

2- Description de la base de vie : La Base de Vie comprend un poste de garde, un poste d'accueil, une infirmerie, 32 bâtiments avec une superficie totale de 1505 m^2, une cantine de 1240 m^2, équipée de cuisine, buanderie, espace loisirs et détente, le tout dans un espace vert aménagé (23.000 m^2 environ)

3- La société Centrale Electrique du Congo souhaite s'engager sur la voie de l'utilisation rationnelle de ses équipements dans le cadre de la certification de ses installations. Pour cela, le présent avis à manifestation d'intérêt a pour objectif de présélectionner des sociétés pouvant faire partie d'une liste restreinte pour une consultation relative à la rénovation de sa Base de Vie de Cote Matève. La Centrale Electrique du Congo (CEC) envisage de procéder à la contractualisation d'une opération immobilière portant sur 3 lots:
Lot 1: La réalisation des travaux de rénovation simple;
Lot 2: La gestion locative et hôtelière de la Base de vie.
Lot 3: gestion des services de restauration

Le cahier de charges desdits services sera défini dans le dossier d'appel d'offres.

Le candidat devra indiquer clairement dans sa manifestation d'intérêt le ou les lots choisis en fonction de son domaine d'activité.

4- L'avis à manifestation d'intérêt se déroulera conformément aux procédures de passation des marchés de la CEC S.A. Il est ouvert à tous les soumissionnaires qui répondent aux critères d'éligibilité. Toutefois, l'intérêt manifesté n'implique aucune obligation de la part de la CEC S.A de le retenir sur la liste restreinte.

Les candidats doivent fournir les informations ci-après:
a) Qualifications pour exécuter les services pressentis cités ci-dessous et des missions similaires déjà réalisées avec références de l'exécution des contrats analogues d'une valeur supérieure ou égale aux seuils exprimés ci-dessous en moyenne par an:
- Gestion immobilière: 250.000.000 FCFA;
- Gestion hôtelière: 60.000.000 FCFA;
- Service de restauration: 35 000 000 FCFA;
- Travaux de réhabilitation de bâtiments: 300.000.000 FCFA.

b) capacités techniques: domaines d'intervention ainsi que le nombre d'années d'expérience du soumissionnaire, les références des clients bénéficiaires des prestations décrites, une certification au système de qualité d'un organisme international;

c) expérience: les candidats devront avoir déjà réalisé des missions comparables, fournir la liste des missions pour lesquelles leur compétence a été mobilisée et présenter les attestations de bonne exécution et joindre des CV des personnes clés qui seront employées en fonction des lots choisis;

d) Expression d'intérêt: confirmation de votre intérêt à participer à cet avis. Nous vous prions de transmettre un courrier écrit sur papier entête de votre entreprise ou groupement d'entreprise. La lettre devra être cachetée et dûment signée par la personne habilitée à engager contractuellement votre structure;

e) Conflit d'intérêt: Un soumissionnaire ne doit pas avoir aucun conflit d'intérêt, réel ou potentiel, pouvant remettre en question sa participation à cette procédure.

5- Après examen des différentes manifestations d'intérêts qui seront reçues des sociétés, entreprise ou groupements de société potentielles, la CEC lancera le processus d'appel d'offres, dossier qui sera envoyé aux soumissionnaires sélectionnés et qualifiés.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture des bureaux suivants : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 15 à 17h, heures locales.
Direction Commerciale, Approvisionnements et Contrats
Centrale Electrique du Congo
292, Avenue du Havre
BP 1246 POINTE NOIRE
République du Congo
Tél:
Email: DirectionCommerciale.CEC@eni.com

Les manifestations d'intérêt devront être soumises en français en deux (3) exemplaires dont un original à l'adresse ci-dessus au plus tard le 18 novembre 2019 à 16h00 (heure locale) et porter la mention «RENOVATION, GESTION LOCATIVE ET HOTELIERE ET SERVICE DE RESTAURATION A LA BASE DE VIE DE LA CENTRALE ELECTRIQUE A COTE MATEVE».

Fait à Pointe-Noire, le 03 octobre 2019

La Direction Commerciale, Approvisionnement et Contrats